

# Le Littoral

4 Pages

HEBDOMADAIRE, PARAIT LE SAMEDI

16<sup>me</sup> Année

Prix : 0,30 fr.

ABONNEMENTS

Belgique : un an 15 fr.  
6 mois 8 fr.  
3 mois 5 fr.

Etranger : 25 ou 35 fr.  
Suivant tarifs postaux.

On souscrit dans tous  
les bureaux de poste et  
au bureau du journal.

PUBLICITE

Dernier délai pour la  
réception :  
vendredi soir.

SAMEDI  
25  
JUN  
1938

Registre du Commerce  
d'Ostende 1959

Compte Chèque Postal  
N° 32.976

BUREAUX : Boulevard Van Iseghem, 40, Ostende

N° 26

Téléphone 714.44

## UNE PLAISANTERIE MAJUSCULE

L'organe flamand du parti libéral a publié le programme que ce parti propose aux méditations des Ostendais et il le trouve tellement extraordinaire qu'il avoue modestement que tous les partis y puiseront.

Nous croyons, en effet, qu'il serait difficile de trouver d'autres promesses plus alléchantes, car l'auteur s'est accaparé de tout, excepté, toutefois, de la perspective d'accorder aux pères de famille d'Ostende la liberté d'envoyer leurs enfants aux écoles de leur choix et mises sur le même pied de celles qui ne leur donnent pas satisfaction.

En plus de tout cela, le programme revendique une défense plus efficace de l'enseignement officiel. On se demande contre qui cette défense doit s'exercer. Ce n'est pas contre les catholiques qui ont prouvé, quand ils étaient au Collège qu'ils en avaient plus le souci que d'autres qui furent cependant glorifiés; ce n'est pas contre l'enseignement libre auquel nos adversaires refusent le moindre subside pour chauffage et fournitures scolaires en faveur de tant de petits Ostendais, dont les pères contribuent à la prospérité de la ville et apportent aussi, sous toutes formes, leur contribution à la caisse communale.

Ce n'est pas contre l'avarice de la caisse communale qui, malgré tout, réserve à l'enseignement officiel, en dehors de toutes autres charges d'emprunts et d'intérêts plus de deux millions dans le budget ordinaire et plus de 400.000 frs dans les crédits supplémentaires, comme ce fut le cas à la séance d'hier du conseil communal.

Ce n'est pas contre les influences publiques ou occultes, le parti au pouvoir en dispose à sa guise, sans égard pour la liberté qu'il revendique toujours pour lui, en négligeant celle de ses subordonnés.

Cette défense, le programme la réclame parce que l'enseignement libre vient d'affirmer, dans les jubilés successifs qu'il célèbre, la puissance de ses traditions et la confiance dont les parents ostendais continuent à l'honorer.

Ce fut, en effet, l'enseignement libre, qui, depuis Jacques Hoys, dota Ostende de cet admirable réseau d'institutions d'enseignement primaire, moyen et professionnel, qui ont formé tant de citoyens

et de citoyennes qui font honneur à notre ville.

Et le confrère, qui réclame cette défense, est bien mal venu d'écrire dans ce même numéro que la devise des cléricaux est de tenir le peuple dans l'ignorance pour mieux le dominer.

Toute l'histoire et surtout l'histoire d'Ostende est là pour protester contre cette stupide accusation. Au moyen-âge comme dans les temps modernes, l'Eglise et les catholiques ont fait toujours et partout les immenses sacrifices d'argent et de dévouements pour enseigner le peuple et répondre à l'appel du Christ, qui leur donna cette superbe mission.

Et partout et toujours ils ont réussi, malgré tant d'oppositions d'ennemis inconciliables et d'adversaires de mauvaise foi.

Dernièrement encore à la Chambre belge ce merveilleux enseignement libre, a vécu une belle revanche. M. le député Anseele, fils, avait demandé assez cauteusement au ministre de la défense nationale quelle était parmi les élèves admis à l'école militaire la proportion entre l'enseignement libre et l'enseignement officiel.

Le général Denis lui servit tout chaud la statistique suivante : de 1930 à 1936 le nombre de candidats à l'école militaire était de 707.

Sur ce nombre 375 réussirent leur examen d'entrée : parmi eux 33 sortaient des Athénées, 36 avaient reçu leur instruction dans des installations privées, 306 sortaient des collèges dirigés par des ecclésiastiques, des jésuites ou des frères de l'Instruction chrétienne.

M. Anseele encaissa la réponse sans réclamer d'autres renseignements.

Nous compléterons ces données en y ajoutant que, sur les 66.000 élèves qui fréquentent l'enseignement moyen officiel, 36.500 ne paient aucun minerval.

C'est dire que non seulement il est injuste qu'en Belgique il y ait deux espèces d'enfants devant la sollicitude des pouvoirs publics, en matière d'enseignement, mais que le Gouvernement tolère, qu'au dépend des finances d'Etat, l'enseignement officiel fasse à l'enseignement libre une concurrence déloyale.

N'est-ce pas que cette défense réclame à la faveur de mensonges apparaît à la lumière de nos enseignements officiels comme une plaisanterie majuscule ?

## POUR LES ANIMAUX

LE CONGRES DE LA CROIX BLEUE

Dimanche, s'est tenu, en nos murs, un Congrès pour la protection des animaux, organisé par la Fédération des sociétés belges pour la Protection des Animaux.

De nombreuses délégations étaient venues de toutes les localités importantes du pays et c'est à M. G. Verenghen, président fédéral, qu'échut l'honneur de présenter les congressistes à l'édilité communale, représentée par M. Van Glabbeke, échevin de l'Instruction publique.

Dans son discours, M. G. Verenghen fit ressortir que les efforts de la Fédération tendent surtout à enrayer l'égoïsme naturel de l'homme, sous sa forme individuelle ou collective. Cet égoïsme néfaste, que nous retrouvons à la base des présentes misères qui accablent l'humanité tout entière.

En attendant que la législation améliore définitivement le sort des bêtes malheureuses, l'action administrative peut, en maintes circonstances, apporter des solutions heureuses à des problèmes urgents.

Après la réponse de l'échevin M. Van Glabbeke, qui dit tout l'intérêt qu'il porte à ce mouvement de protection des animaux, les congressistes se réunirent en séance et, après un discours du président, plusieurs rapports furent présentés.

LES VŒUX

En fin de séance, on les résuma à un nombre de vœux dont voici les principaux :

1) Contre l'exhibition d'animaux dressés : que les administrations communales interdisent sur leur territoire les spectacles d'animaux dressés ; que les autorités responsables ne conviennent plus les écoliers à assister officiellement, sous la conduite du personnel enseignant, à des spectacles aussi peu éducatifs que les jeux de cirque.

2) Pour les chevaux de mine : Que des délégués, désignés par la Fédération belge des sociétés protectrices et agréés par le ministre compétent, soient autorisés à descendre dans les mines pour se rendre compte de la façon dont les chevaux du fond sont traités.

3) Pour les oiseaux : Que le statut actuel de protection de l'oiseau soit réformé, notamment en réduisant la durée des périodes de capture et en limitant uniquement aux besoins de la cage l'utilisation de filets ; que les dimensions minimales des cages soient fixées et que soit amélioré ainsi le traitement imposé aux pinsons et linots ; que, dans les conférences agricoles et à l'école soit intensifiée la saine propagande en faveur de l'oiseau libre.

4) Contre les abus de la vivisection : Que l'art. 7 de la loi du 22 mars 1929, soit abrogé et remplacé par un texte plus précis et un peu plus complet, qui mette fin aux abus flagrants commis, sous le couvert du texte actuel.

5) Contre le tir aux pigeons vivants : Que le groupement ou, à son défaut, un groupe de parlementaires dépose un pro-

jet de loi semblable à la loi anglaise du 1er juillet 1921, interdisant, pour le tir, l'emploi de pigeons ou de tous autres animaux vivants ou captifs.

6) Pour les chiens de trait : Que le gouvernement prenne en considération le projet de règlement unique pour la traction canine, élaboré par la Fédération et promulgué un arrêté royal unifiant la réglementation de la traction canine, qui interdise formellement l'attelage du chien au triporteur, à propulsion mécanique et l'emploi de véhicules à traction canine pour le transport de personnes.

Après cette séance, les congressistes se réunirent en banquet.

## UN BEAU JUBILE

Cinquante ans dans le même commerce et au service de deux générations. Voilà la belle étape que vient de franchir Mademoiselle Delafontaine, mieux connue et mieux appréciée sous le nom de Mademoiselle Julie.

Pendant cette belle et longue carrière elle se distingua par un dévouement sans bornes envers ses maîtres, par une affabilité toujours en éveil envers les clients de la firme et par une charité discrète en faveur de tous ceux qui faisaient appel à l'altruisme, qui est un des apanages de la famille Pede.

Elle vit se développer la firme à la mesure de l'extension de la ville et s'adapta à toutes les modalités d'une vie faite d'une trépidante activité.

Mademoiselle Julie constitue un exemple et une leçon. Un exemple pour tous ceux qui servent en collaborateurs estimés et une leçon pour ceux qui aiment la vie et trouvent leur récompense dans le devoir accompli.

Nous lui présentons nos félicitations et y joignons ses maîtres qui ont mérité, par leurs traditions et leurs aptitudes, une collaboratrice aussi douée et aussi dévouée.

Nous souhaitons qu'elle occupe encore bien longtemps, dans cette importante firme, la place de choix qu'elle y a acquise par son labeur.



A L'ANCRE  
Place d'Armes - OSTENDE  
Belles Étoffes  
Belles Soieries  
Belles Doublures

## LA SECURITE DES PIETONS

Apprenons à nos lecteurs, qui pourraient l'ignorer, qu'il existe en Belgique une « Ligue pour la sécurité des routes » qui a son siège à Liège.

Cet intéressant organisme a fait paraître jusqu'à présent plusieurs plaquettes. Elle vient de nous en faire tenir une encore plus spécialement de la défense de la circulation pédestre.

Il n'est pas besoin, sans doute, de faire ressortir combien la Ligue en question aurait une œuvre bienfaisante à accomplir à Ostende. Ceux de nos lecteurs qui vont encore à pied (cela se trouve) savent que, circuler en notre ville en été, est un épineux et dangereux problème. On semble, en effet, avoir accumulé chez nous, à plaisir, tous les obstacles possibles et imaginables pour contrarier la marche de ceux qu'on pourrait appeler, avec un suprême dédain : la « pié-taille ».

Parlons du revêtement des trottoirs d'abord. Les « platines » ont, nous le

signalions avec joie dans un numéro précédent, fait leur temps, espérons-le. Les dallages feront bien mieux l'affaire des piétons, et surtout des dames, pour qui la marche à Ostende constitue un véritable supplice.

La course d'obstacles se continue pour les piétons par :

1. Les réverbères ;
2. Les supports de troleys ;
3. Les poteaux de signalisation ;
4. Last not least : les TERRASSES.

Ah oui, nous le savons, la question des terrasses est un sujet très controversé, chacun a, sur ce sujet, une opinion nette et définitive, suivant le point de vue où il se place. Il n'en reste pas moins, que le trottoir est fait à l'usage des piétons et que cette notion semble avoir été perdue complètement de vue.

Citons, à cet égard, quelques extraits d'un article de la petite brochure citée plus haut, et intitulé :

### La largeur des trottoirs

Quelle largeur requièrent les trottoirs ? C'est une question actuelle en ce temps où la vitesse a chassé le piéton des chaussées et où la réglementation d'une manière d'ailleurs très unilatérale et inéquitable — confine strictement le piéton sur la bande de 0,25 m. de largeur du système serait évidemment de ménager des trottoirs satisfaisants, de largeur appropriée et non encombrés. Nous en sommes loin. Ceci sans oublier une autre circonstance capitale : c'est que le trottoir n'ayant qu'un sens et s'interrompant à chaque croisement, le piéton doit nécessairement conserver accès à la chaussée et pouvoir traverser en sécurité.

La largeur des chaussées et trottoirs urbains a été traitée, au Congrès de la Route tenu en 1930, par M. De Bruyne, Directeur des Travaux de la Ville de Liège. Nous reproduisons ci-après des parties de ce rapport :

« La largeur des trottoirs se détermine... en considérant le nombre de files de piétons qui doivent pouvoir s'y mouvoir. Il ne faut pas prévoir moins de 0,75 m. pour une telle file. De plus, il ne faut pas compter sur la bande de 0,25 m. de largeur longeant les maisons, tant à cause des saillies fixes des constructions, que tous les règlements autorisent, que par suite du léger jeu à réserver entre les passants et les murs. Là où le trottoir a moins de 1 m. de large, il ne sert plus à la circulation des piétons, mais seulement comme refuge pour celui qui, marchant normalement sur la chaussée, doit se gaver pour un véhicule.

Il faut donc considérer comme des largeurs minima : 1 m. pour une file, 1 m. 75 pour deux files, 2 m. 50 pour trois files, etc. Si l'on tient compte de l'encombrement des personnes tenant un parapluie ouvert, il faut prévoir un peu plus de 1 m. par file, soit au minimum 1 m. 25 pour une file, 2 m. 25 pour deux files et 3 m. 50 pour trois.

Ce sont là les largeurs prévues pour la circulation des piétons ; il faut y ajouter tout ce qui encombre les trottoirs de part et d'autre de la bande réellement utile au passage. C'est d'abord, du côté des maisons, la largeur sur laquelle les trottoirs permettent l'implémentation des étalages et terrasses de cafés, ensuite, le long des maisons de commerce, la bande

occupée par les personnes qui regardent les étalages. Il ne faut pas prévoir moins de 1 m. pour cette largeur soustraite à la circulation. Du côté opposé, les fils de réverbères et d'autres se placent au moins à 0,50 ou 0,60 m. de la bordure, ce qui, avec l'épaisseur de ces obstacles, laisse improdutive pour la circulation une bande d'au moins 0,75 à 1 m. de large. A certains carrefours, les trottoirs sont toujours encombrés de personnes attendant des trams ; certains endroits sont même particulièrement propices à l'arrêt des flâneurs, à la formation d'attroupements, à l'installation des camelots, à cent autres encombrements dont on n'a généralement rien prévu lors de l'établissement de la rue.

D'aucuns nous ont suggéré d'entamer une campagne ayant pour slogan : « le trottoir aux piétons ». Nous n'en ferons rien, parce que cette formule est trop absolue. Nous concevons parfaitement que, dans une ville comme Ostende, l'établissement de terrasses en plein air correspond pratiquement à une nécessité. Encore faut-il que dans tout cela il y ait de la mesure. On tolère à Ostende non seulement l'élimination absolue du trottoir, mais aussi l'emprise d'une partie de la voirie. Il est permis de se demander où l'on va avec pareil système et jusqu'à quel point serait engagée la responsabilité de l'administration communale en cas d'accident.

Nous savons pertinemment que ce problème n'est pas soluble avant les élections communales, et cela pour le bon motif, mais il faudra cependant qu'il fasse l'objet d'un examen sérieux et approfondi après que ce cap des tempêtes aura été franchi.

## M. Louis Coppens

Judi est décédé pieusement en notre ville, à l'âge de 96 ans, M. Louis Coppens. Il était juge-de-peace honoraire du canton d'Ostende, président du Conseil de fabrique de l'Eglise de St.-Joseph et porteur des distinctions de nos ordres nationaux.

Le sympathique défunt, après une belle carrière comme juge-de-peace à Hoogledé et à Menin, vint, en cette qualité, en notre ville, en 1896, où il exerça cette fonction jusqu'en 1912.

Pendant cette longue période il s'acquitta de sa complexe et délicate mission avec une impartialité et une sagesse qui lui valurent l'estime, non seulement de la haute Magistrature et du Barreau, mais de tous ses concitoyens.

Ponctuel en tout, respectueux des droits d'un chacun, on peut dire qu'il s'honorait d'être le serviteur consciencieux d'une Justice, dont il grandit l'influence et le prestige.

Ses qualités d'époux modeste et de père dévoué rayonnaient sur des convictions religieuses puisées dans les vieilles traditions d'une famille depuis toujours estimée dans notre Flandre. Il en était fier et les affirma en toutes circonstances.

Il avait conservé une enviable verdure et ses nombreux amis aimaient à rencontrer cet homme sympathique de haute taille, droit et ferme avec la minceur de sa trentième année, s'intéressant à tout ce qui touchait à notre ville.

La vie du défunt a été animée par deux sentiments dominants : l'amour de la Religion et celui de la Patrie. Il fut un catholique fervent et un patriote ardent. A la franchise du caractère il unissait les plus nobles qualités du cœur.

Nous rendons un dernier hommage à la mémoire de cet homme distingué et sympathique et nous prions ses enfants, qui entourèrent ce beau vieillard, jusqu'à la fin de ses jours, des soins les plus émouvants et assidus, d'agréer l'expression de nos sentiments de condoléance profonde.

Le service solennel, suivi de l'inhumation dans le caveau de la famille, sera célébré en l'Eglise paroissiale de St. Joseph, le MARDI 28 JUIN, à 11 heures.

Il y aura une messe pour les Dames Réunion à la mortuaire, rue Euphrasine Beernaert, 45, à 10 ½ heures

## La grande pitié de nos arbres

Mieux vaut tard que jamais, dit la sagesse des Nations... Mais il est cependant parfois trop tard. C'est ainsi que M. Balthazar, qui ici n'est nullement en cause, vient de prendre un arrêté qu'aucun de ses prédécesseurs, cependant nombreux, n'avait songé à rédiger et qui s'imposait.

Désormais on ne pourra plus procéder à des abatages d'arbres, sans l'autorisation du ministre. C'est fort bien, mais le mal est fait. L'admirable paysage de Jabbeke a été assassiné. Les beaux arbres qui bordaient le calme cours d'eau ont été rasés stupidement et un des sites les plus caractéristiques du pays flamand a disparu. Tous ceux qui se rendaient par chemin de fer à Ostende, et qui se donnaient la peine de mettre le

nez aux portières, le connaissaient. Il n'est plus. Nous ignorons qui est responsable de cet acte de vandalisme, mais nous nous étonnons que la Commission royale, qui n'est pas seulement des Monuments, mais aussi des Sites, n'ait pas classé ce coin.

Ce sont, sans nul doute, les protestations soulevées par ce crime contre la beauté qui ont attiré l'attention de M. Balthazar et qui l'ont incité à prendre de toute urgence un arrêté qui, hélas ! ne pourra nous restituer le paysage assassiné.

Il en est d'autres encore à sauvegarder. Puisse la décision prise par le ministre des Travaux Publics ne pas rester lettre morte.

## CASINO-KURSAAL d'OSTENDE



PROGRAMME  
DU 25 JUIN AU 3 JUILLET

Chef d'orchestre : M. Aimé Mouqué

TOUS LES JOURS :

A 3 h. — Séance d'orgue par M. L. Vilain.

De 3 h. 30 à 4 h. 30. — Concert Symphonique.

De 4 h. 30 à 6 h. 30. — Thé-Dansant.

A 9 h. — Concert Symphonique.

Après le concert, soirée dansante.

Samedi 25 juin : A 9 h. — Louis Richard, baryton de la Monnaie.

Dimanche 26 juin : A 9 h. — Madeleine Wihin, cantatrice.

Samedi 2 juillet : A 3 h. — The Louisiana State University U. S. A. (Orchestre et Chœurs). Chef d'orchestre : Dr. H. W. Stopher.

A 9 h. — Ch. Coussart, de l'Opéra de Lyon.

Aux concerts de l'après-midi, au Thé-Dansant et en Soirée :

E L O W A R D

et son orchestre.

A partir du 2 juillet, tous les jours aux

« Nouveaux Ambassadeurs »

en matinée et en soirée :

Un programme sensationnel de

music-hall :

Hélène et Serge Renn,

danseurs fantaisistes.

Les 4 parisiennes, ballet.

Après maintes bouderies qui n'ont que

trop duré, le temps semble vouloir se

maintenir au beau fixe. Les étrangers

commencent à venir en nombre à Ostende,

surtout les Anglais, nos fidèles amis.

Ils trouveront au Casino-Kursaal le large

accueil auquel ils sont habitués, et des

divertissements choisis.

Au week-end des samedi et dimanche

25 et 26 juin, les concerts du soir seront

rehaussés par le concours de M. Louis

Richard, baryton de la Monnaie (25 juin)

et Mlle Madeleine Wihin, cantatrice (26

juin). Le samedi 2 juillet se fera entendre

Mme Tina Baritza, de la Monnaie. Le

lendemain, dimanche 3 juillet, à 3 h., on

écouterà avec une sympathique curiosité

l'orchestre et les chœurs de la Louisiana

State University, sous la direction du Dr. H. W. Stopher. Le soir,

on entendra M. Ch. Coussart, de l'Opéra

de Lyon.

Aux concerts de l'après-midi, après la

séance d'orgue de M. L. Vilain, puis au

Thé-Dansant et en soirée, Eloward et

son orchestre se dépensent avec pro

digalité pour le plaisir des amateurs de

danse.

Enfin, à partir du 2 juillet, aux «Nouveaux

Ambassadeurs», se produiront :

Garret, excentrique acrobatique, Hélène

et Serge Renn, danseurs fantaisistes, et

le Ballet des «Quatre Parisiennes», toutes

attractions de la plus haute qualité.

L'ORCHESTRE ELOWARD

L'orchestre Eloward, qui fera les belles

après-midi et les beaux soirs du Casino-

Kursaal, à partir du 2 juillet, est le der

nier en date des orchestres de jazz belges

les plus réputés.

A Bruxelles, la silhouette noire et lon

gue d'Eloward, sa ligne à la fois droite

et sinueuse, légère et fantaisiste, est dé

jà populaire. La vogue d'Eloward et de

son orchestre est due à leur conscience

professionnelle, à leur travail constant.

De brillants succès au cours de leurs

longues tournées à l'étranger furent leur

récompense. On les accueillera avec la

plus vive sympathie à Ostende.



# Le Congrès National des Anciens Combattants à Ostende

## PROGRAMME GENERAL

### SAMEDI 25 JUIN :

A 11 h. — Ouverture solennelle de l'Exposition d'œuvres d'art d'artistes anciens-combattants au « foyer » du Théâtre Royal (entré Bureau de Renseignements).

A 16 h. — Réunion des dirigeants de la F.N.C. et de l'A.E.C. à l'Hôtel de Ville (Place d'Armes).

A 16 h. 30. — Ouverture de l'Assemblée générale de la F.N.C. et de l'A.E.C. sous la présidence de M. Em. Vroomme.

ORATEURS : MM. Lohest, De Praetere, Hubert, Vandenbulcke et Seel-draiers pour le F. N. C. — Derivière et Verfaillie pour l'A.E.C.

A 21 h. — Concert Artistique au Casino-Kursaal gracieusement offert par la direction avec le concours du célèbre chanteur Belge RICHARD, du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles.

Entrée gratuite sur présentation de l'insigne de l'Assemblée Nationale.

### DIMANCHE 26 JUIN :

A 10 h. — Réception et Réunion des délégués des diverses sections participantes, aux environs de la Station-Quai. — Des délégués officiels recevront les congressistes à leur arrivée par train, tram ou autobus.

A 10 h. 30. — Voyage en mer jusqu'à Dunkerque et le long du littoral à bord d'une des malles de l'Etat. Départ Station-Quai.

A 10 h. 30. — Cortège de drapeaux et dépôt de fleurs aux monuments aux morts de la grande guerre. — Rassemblement des drapeaux, escortés chacun par deux délégués. Quai Brandaris tout près de la Station-Quai.

ITINERAIRE : Quai Brandaris, rue Banc au Hutiers, rue du port Franc, avenue de Smet de Nayer, Monument du 3e de Ligne, avenue de Smet de Nayer, rue de la Chapelle, rue Joseph II, Monument de la Ville, quai des Pêcheurs, Monument des Marins, digue Albert I, Rampe Est du Kursaal, avenue Léopold, avenue Charles Janssens, rue

## Dominicale en rose ET NOUS AUSSI NOUS VOULONS UNE PENSION!...

Combien de mères de famille, voulant le bonheur de leur fille ne disent-elles pas « Ma fille n'épousera qu'un homme qui a droit à une pension!... »

Du pays aux horizons embrumés, et qui vit naître la plus noble des inventions du siècle dernier : la suffragette, nous vient une nouvelle désopilante. Les célibataires du sexe faible exigent le droit à la pension.

Et, en Grande Bretagne, pays de l'humour parce que tout s'y prend au sérieux, la question a été mûrement étudiée, à telle enseigne qu'elle est même arrivée devant la Chambre des Communes sous forme d'un projet qu'une commission de vieux messieurs étudia patiemment.

Faut-il ou ne faut-il le pensionner ? Le fait d'avoir échappé aux douceurs de l'hymen est-il une raison plausible ? Le fait d'avoir vécu en marge de la société et du commerce des faunes suffit-il ?

Miss Florence White — ôh le beau nom — secrétaire du groupement de la « National Spinners Pensions Association » a déclaré au nom des 125.000 adhérentes que la pension s'imposait à l'âge de 55 ans. Etant, toutefois, bien entendu que les hommes ne pourraient jamais prétendre aux mêmes avantages, car à cet âge là, prétend-elle, ils peuvent encore se marier et avoir des enfants, tandis que nous...

Et maintenant ? « Wait and see » comme on dit de l'autre côté du chenal. Laissons les membres de la N.S.P.A. à leur propagande, les beaux jours viennent, les vacances également souhaitent leur de trouver en ces journées de liberté le compagnon qui leur fera renoncer à leur triste projet de piller les caisses de l'Etat, sous prétexte qu'elle n'ont pas pris part à cette loterie qu'est le mariage.

## AU TRIBUNAL DE COMMERCE D'OSTENDE L'AFFAIRE LEBLEU CONTRE OPEX ET G. O. E.

Nos lecteurs se souviennent pour les avoir lus dans nos colonnes, toutes les nombreuses affaires qui mirent aux prises la S. A. Opex contre M. Lebleu ainsi que le Comptoir d'Ostende Est contre le même M. Lebleu ainsi que les demandes de M. Lebleu contre les S. A. Opex et Comptoir Ostende-Est. Le Tribunal de Commerce d'Ostende vient de mettre un point final à cette cataracte de papiers timbrés.

C'est à fin 1933 que remontent les débuts de ces affaires. Après que plusieurs avocats se succédèrent à la barre pour M. Lebleu, l'un arriva à un premier résultat : le Tribunal ordonna l'expertise des différents comptes en litige.

Suite au dépôt du rapport de l'expert choisi par le Tribunal de Commerce, quatre jugements ont été rendus, ils le furent en date des 10 décembre 1936 et du 22 juillet 1937. Ils se résumaient de la façon suivante : M. Lebleu était condamné à payer aux sociétés Opex et Comptoir Est un total de sommes s'élevant à fr. 750.000. Précisons que ces jugements concernaient les revendications des sociétés Opex et G. O. E. contre M. Lebleu.

A son tour, M. Lebleu mit en jeu l'appareil judiciaire, réclamant aux sociétés qui venaient de le faire condamner des sommes formant un total d'assignations de plus de fr. 1.000.000. Les motifs ? Inimémité pour renvoi brusque, parts bénéficiaires et autres, etc., etc.

Tout d'abord M. Lebleu fit défaut à sa propre assignation, puis après de nombreuses remises, il fut débouté, en date du 22 juillet 1937, par un jugement de défaut. Mais, à la signification de ce jugement, M. Lebleu fit une nouvelle opposition et ce ne fut qu'au début de ce mois que l'affaire fut enfin plaidée et ce, contradictoirement, devant le Tribunal de Commerce d'Ostende.

M. Lebleu est entièrement débouté de toutes ses revendications contre les sociétés Opex et Comptoir Ostende-Est, le tribunal reconnaissant le bon droit de ces sociétés et mettant à néant les revendications de M. Lebleu.

## Dernier écho du Congrès de la Police

### UNE MANIFESTATION EN L'HONNEUR DU COMMISSAIRE SEYS

Son portrait, peint par l'agent Vanhoutte, lui est offert en reconnaissance.

Et nous voici au tout dernier chapitre de cette belle manifestation que fut le XVIème congrès de la police belge.

Le Cercle Sportif de la Police d'Ostende a tenu une assemblée plénière au cours de laquelle l'infortuné président, le Commissaire Seys, fut dignement fêté.

M. A. Ameelle, commissaire-adjoint, prit la parole et en termes choisis rendit hommage au héros de la journée, qui fut l'esprit qui anima toutes les manifestations sportives qui encadrèrent dignement le Congrès. Dans son discours il mentionna également Mme Seys, la charmante épouse qui sacrifia nombre de ses soirées. Puis il cita le cas d'un agent qui après avoir subi une opération douloureuse séjourna longtemps à la clinique et que le Commissaire, sans bruit, ni réclamation, alla souvent visiter. Finalement, ce fut l'agent Vanhoutte, qui offrit à M. Seys, son portrait peint.

Ajoutons immédiatement que le travail de cet agent fut pour nous une véritable révélation. Voilà un policier qui manie joliment bien le pinceau.

Puis, M. Seys, visiblement ému, remercia en termes éloquentes et assura tous les membres du Cercle Sportif de son attachement à la bonne cause.

Et finalement, cette charmante réunion prit fin dans une atmosphère de parfaite cordialité.

## Chronique Artistique

Le comité d'action de l'assemblée nationale de la fédération nationale des Combattants, qui a lieu à Ostende les 25, 26 et 27 juin, sous la haute protection de S.A.R. le Comte de Flandre, organisée à l'occasion de ce congrès, une exposition d'œuvres d'artistes anciens combattants, au Foyer du théâtre Royal d'Ostende.

Le vernissage de ce salon aura lieu le 25 juin à 11 heures, en présence de Mr. le ministre Dierckx, de Mrs. les Bourgmestre et Echevins de la ville, et de nombreuses personnalités du monde artistique et littéraire.

Les nombreux artistes suivants ont envoyé de leurs œuvres.

Les Sculpteurs, Aubroch Karel, Bernaerts Jules, Cannel Jean, Collard Georges, Lebrun Nestor, Ninove Adhémar, Piette Olivier, Van Riet Alfons.

Les Peintres Bergmans Jacques, Buysens Paul, Cannel Marcel, Cannel Jules, Couture Joseph, De Pover René, De Landrie Jules, Deroyet Maurits, Goblet Max, Grégoire Albert, Hanuul Joseph, Hauters Leo, Hebberecht Arthur, Heymans Casimir, Lemmens Paul, Lombaert Rudolf, Praet Theo, Renoir Achille, Schyrgens Antoine, Scheurmans Alfred, Stevens René, Storie José, van Ballenberghe Victor, Van Hoorte Joseph, Van Lerberghe Karel, Van Overberghe Ernest, Van Sassenbrouck Achiel, Verbeke Léon, Verbeke Pierre, Wallean Alfred, Langskenens Maurice, Villain Alphonse.

Le salon restera ouvert jusqu'au 6 juillet inclus.

Notre collaborateur Ant. Schyrgens qui participe également à cette exposition en donnera un compte-rendu ultérieurement.

## REFLEXIONS

Je regrettais l'ancienne horloge... Je devais attendre !  
La nouvelle a de nouveau toute mon admiration, elle est merveilleuse !  
Je crois qu'elle est la reine de toutes les horloges fleuries, même de celle d'Inter-laken pourtant fort admirée.  
Un grand bravo pour Ostende et pour ceux qui sont arrivés à ce magnifique résultat !

FLANEUSE.

**DU LUNDI 27 JUIN**  
au  
**JEUDI 30 JUIN**

**GRANDES SOLDES D'ARTICLES D'ETE**  
De nombreuses et véritables OCCASIONS COUPONS

Sur tous les articles d'été non soldés une RÉDUCTION de 15% (excepté les articles à prix imposés et la mercerie)

**A la Ville de Londres**  
COIN rue de la Chapelle et rue d'Est  
OSTENDE

## Conseil Communal SEANCE DU VENDREDI 24 JUIN 1938

La séance est ouverte à 16 h. 05, MM. Devriendt, Van Vlaenderen, Major et Van Deile sont absents.

M. MOREAUX annonce les interpellations de MM. Porta, Smisssaert, Van Remoortel, Devriendt, il annonce également que la séance sera arrêtée à 18 heures.

M. SMISSAERT demande: alors par motion d'ordre que la terre-plein de l'Eglise St-Antoine soit mis en état, M. Moreaux lui répond que l'on va examiner, puis M. Elleboudt signale que cette question ne peut pas encore être réglée vu qu'un terrain doit encore être exproprié.

M. VAN REMOORTEEL demande, par motion d'ordre, que l'on ne jette plus d'ordures, ni de vieux matelas sur le terrain situé derrière l'Eglise du Sacré Cœur.

Encore une motion d'ordre, celle de M. FORTA demandant que l'on s'occupe des Ostendais qui bataillent en Espagne, souhaitant leur rapatriement.

Tratsaert, MM. Deceuninck, Smisssaert, Porta et Van Remoortel).

M. ELLEBOUDDT. — Il est bien entendu qu'il y a un minimum et un maximum et cela pour tout le monde.

M. MOREAUX. — C'est entendu.

**MODIFICATION A L'EMPRUNT**  
Deux nouveaux changements sont apportés au programme de l'emprunt de 7.125.000: l'un pour l'achat de la maison Verhaeghe (160.000 fr.), l'autre pour l'établissement de chauffages centraux dans deux écoles (150.000 fr.).

**FETES**  
Les subsides suivants sont accordés: Provinciaal Verbond Veekweeksyndikaat, 5.000; Paardenkweekbond, 7.000; Wijk Mariakeker, 1.600; Meiboom, 950; Ostend Tennis Club, 8.500; Automobile Club, 31.500 francs.

**ADJUDICATIONS**  
Lecturc est donnée des adjudications des fournitures à faire à l'assistance publique:

Paln : M. Marcel Delcour, 1.40 le kilo.  
Viande : M. Jules D'Hoore, 9,75 et 11,75 le kilo.

Charbons : Et. Hemmerick.  
Etoffes : M. H. Deceuninck, C. Dewaele, A. Borrey, Gabriel Nolf.  
Epicerics : Neyrinck.

M. SMISSAERT demande pourquoi le quartier du « Viaggestok » n'a pas reçu de subsides.

M. MOREAUX lui répond que tout ce qui a été demandé : musique, drapeaux, etc., a été donné.

M. VROOME. — M. Smisssaert n'aurait même pas dû poser cette question. Pourquoi le « Viaggestok » ne recevrait-il pas de subside quand tous les autres quartiers en obtiennent.

M. VROOME signale que l'Omme-ganck ayant demandé de faire passer son crédit de 5 à 7.000 afin de faire de la publicité, il est d'accord pour accorder cette somme, toutefois il lui semble un peu tard pour encore employer ces 2.000 frs d'une manière efficiente.

M. ELLEBOUDDT. — Il s'agissait de faire de la publicité dans les journaux suivants : « La Libre Belgique », « De Standaard » et « De Gazet van Antwerpen », signalés depuis longtemps à l'attention du Collège Echevinal.

M. PEURQUAET. — Est-ce que vous nous confiez cela ?

M. ELLEBOUDDT. — Mais, oui pourquoi pas ? Il y a les intérêts de la ville. Finalement, il est convenu que la publicité possible sera faite et que les organisateurs de l'Omme-ganck présenteront une demande justifiée pour obtenir un léger crédit supplémentaire.

M. PORTA demande que les sociétés « Ostend Tennis Club » et « Automobile Club » en faisant leur demande de subside écrivaint dans une langue comprise par tous les conseillers; c'est une question de politesse, dit-il.

**LOCATION D'UNE PROPRIETE**  
La maison sise rue St François est louée à Mad. Fl. Desomer pour la somme annuelle de 7.700 et ce pour 3, 6 et 9 années, elle appartient à la commission d'assistance publique.

M. SMISSAERT s'étonne que des personnes ayant fait savoir par lettre à l'Administration Communale qu'elles étaient éventuellement amateur n'aient pas été tenues au courant.

M. MOREAUX. — Hélas, les notaires ne font plus de publicité dans les journaux, mais uniquement dans leur bulletin et ce dernier n'est pas lu tandis que les journaux le sont.

M. PORTA. — Le vendeur a le droit d'exiger que la publicité soit faite: de la manière dont il le désire.

**PLAN D'ALIGNEMENT**  
Le plan d'alignement tracé pour le terrain de l'ancien musée Stracké est approuvé.

**DEFENSE DE CAMPER DANS LES DUNES**  
Le campement dans les dunes situées sur le territoire d'Ostende est défendu à la demande du Gouvernement.

Suite à une intervention de M. PEURQUAET il est entendu que l'interdiction de camper n'est valable que du coucher au lever du soleil.

**BUDGET DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN**  
Le budget pour 1938 de l'Athénée Royal est approuvé. L'intervention communale est de 24.918 fr. 77. Celui de l'école moyenne de filles suppose une intervention communale de 500 fr.

**PUBLICITE**  
Une somme de 150.000 frs est votée pour la publicité à l'Exposition de l'Eau à Liège.

M. ELLEBOUDDT. — A-t-on un plan ?  
M. PEURQUAET. — Nos services techniques sont au travail. Je vous le soumettrai sous peu.

**BAIL DE LA SOCIETE LITTERAIRE**  
Il est proposé de prolonger le bail de la Société Littéraire pour 3 ans au prix de 16.500 fr. au lieu de 15.000 fr. à condition qu'une partie de l'immeuble sera cédé à la ville et que cette prolongation sera la dernière.

Ce point de l'ordre du jour provoque une discussion longue et animée. M. PORTA tout d'abord fait le procès de la demande et insiste pour pas donner de suite à la demande. M. DAEMS est d'un avis identique. Par contre MM. VAN GLABBEKE, et SERRUYS défendent avec conviction la demande. Le dernier souligne qu'il n'est question que d'une prolongation provisoire, et après avoir rappelé tout ce que la Société Littéraire avait fait pour le renom d'Ostende dans le passé, quand elle lança notre plage comme ville d'eau, il déclare que la société prend l'engagement de quitter les lieux dès qu'elle aura trouvé quelque chose.

**FOURNITURES AUX ECOLES**  
La fourniture du matériel scolaire pour 1938-39 sera mise en adjudication publique.

**COMPTE 1937 DE L'ECOLE MOYENNE DE FILLES**  
Le compte de l'école moyenne de filles pour l'année 1937 clôture en recettes et dépenses par 236.410,12 contre 173.474,89 fr. en 1936.

Le minerval rapporta 3.036 fr. contre 2.865 fr. en 1936.

**LE BUDGET DE 1937**  
Des crédits supplémentaires pour la clôture du budget de 1937 sont accordés: 1.938.129,25 à l'ordinaire et 147.212,58 fr. à l'extraordinaire.

**AUGMENTATION DE TRAITEMENTS**  
Une nouvelle demande est produite par la commission d'assistance publique pour porter le traitement du secrétaire et du trésorier de l'assistance publique à 43.000 francs.

M. MOREAUX. — Je propose de porter ce point de l'ordre du jour à la séance secrète.

M. ELLEBOUDDT. — Il faudrait que le barème de 1938 régitte indistinctement tous les cas, si l'on crée des exceptions cela provoquera des mécontentements parmi le personnel. Je proteste contre cette manière de faire. Les discussions devraient avoir lieu en public.

M. MOREAUX. — Je propose de discuter cette chose en séance secrète puis de reprendre le vote en séance publique.

M. VAN REMOORTEEL et M. VROOME engagent une longue discussion toute pleine de données et de chiffres à laquelle bien peu de conseillers semblent comprendre beaucoup.

M. ELLEBOUDDT. — C'est ici une question de principe et non pas de personne. Le vote donne 16 voix contre l'augmentation demandée et 5 voix pour (Mile

## SOUS SEPT SOLEILS

**DIMANCHE**  
La poisse ? Connaissez-vous cette sorcière au teint verdâtre et aux doigts crochus ?

Ce dimanche matin, un parieur invétéré, après avoir consulté son canard spécialisé, en arriva à la conclusion qu'il fallait « mettre quelque chose » sur la jument nommée « Heve » du Comte d'Oultremont qui allait disputer l'après-midi le Grand Steeple de Paris. Faute de temps disponible, il pria un ami d'aller porter sa mise, cinq louis « gagnant » et cinq louis « placé ». Mais, quelques minutes plus tard, s'apercevant que la distance était de six mille cinq cent mètres au lieu de cinq mille, changea d'idée et commanda l'annulation de son pari.

Quelle ne fut pas sa surprise le soir quand il apprit que profitant d'une série de chutes et après une course émuante « Heve » venait de gagner dans la capitale française la grande épreuve et rapportait près de deux cents francs pour la classique thune. Voilà ce qui s'appelle passer à côté de la montre en or.

**LUNDI**  
Alerte cette après-midi pour tous les badauds de la plage, qui entendant soudain le rombissement d'avions, virent deux superbes tri-moteurs survoler Ostende se dirigeant vers les Pays-Bas. Mais, détail surprenant, ces deux avions ne portaient, contrairement aux règlements, aucune lettre d'immatriculation, sauf deux croix gammées. De là, à croire que des machines allemandes survolaient le territoire, il n'y avait qu'un pas à faire dans l'imagination des promeneurs. Il n'en était rien, c'étaient deux avions militaires fournis par la Grande Bretagne à la Finlande, dont les avions militaires portent comme signe distinctifs également la croix gammée, mais d'une autre teinte que celle de l'Allemagne.

**MARDI**  
Et voici l'été, la Reine des Saisons a succédé à ce Prince Charmant qu'est le Printemps.

Présenté par le dieu Phébus, « la » saison fit en sa bonne ville d'Ostende une entrée triomphale, donnant pour sa première journée un échantillon merveilleux de qualités. Sur la plage, ses esclaves, de la tribu des « peaux bronzées », prosternés dans le sable, adoraient le faux dieu.

Et la plus courte nuit de l'année, celle où le soleil joue le noctambule au Cap Nord fut plus délicate que jamais. Mais, demain déjà, les jours diminuent !...

M. MOREAUX. — On peut lui donner le kiosque...

M. ELLEBOUDDT. — S'il n'y a que 20 membres assidus, comme le dit M. Van Glabbeke, nous pourrions leur donner la cave du kiosque. Mais je me permets de vous faire une proposition plus sérieuse. Pourquoi ne lui vendrait-on pas le Hoogewacht (bibliothèque actuelle) ?

M. Vroomme. — Pas possible, il faudrait une adjudication.

M. ELLEBOUDDT. — Et pourquoi n'y a-t-il pas d'adjudication pour les locaux qui sont actuellement occupés par la Littéraire ? Il y a pourtant des amateurs qui y mettraient le gros prix. M. Devriendt veut donner 30.000 fr. rien que pour le coin.

M. VAN GLABBEKE. — Dat is Pietje pak het al.

M. ELLEBOUDDT. — Je propose donc une courte prolongation pour étudier ma proposition.

M. SERRUYS. — Impossible d'arriver à une solution endéans les mois.

M. ELLEBOUDDT. — Un particulier le ferait endéans les 48 heures.

M. SMISSAERT propose une prolongation de 2 ans avec augmentation du prix basée sur une expertise.

On vote sur cette proposition. Rejetée par tous les membres sauf MM. Daems, De Ceuninck, Porta, Smisssaert et Van Remoortel.

Le vote sur la proposition Pourquet : prolongation de 2 ans avec augmentation successive de 10 et de 25 % est approuvée

des Soeurs Blanches, rue de la Chapelle, Place d'Armes, rue Ad. Buyl ; dislocation.

A 13 h. — Banquet officiel par inscription à l'Hôtel du Palais des Thermes.

A 14 h. 30. — Réunion des sections participantes et formation du cortège à hauteur du Palace Hôtel dans la direction de Mariakerke (digue de mer).

A 15 h. 15 — Défilé en ville.

ITINERAIRE : Palace Hôtel, avenue Général Jungbluth, avenue de la Reine, Petit Paris, boulevard A. Pieters, avenue Vindictive, quai des Pêcheurs, Promenade Albert I, rue Louise, Place d'Armes.

A 17 h. — Réception officielle par les autorités communales.

A 21 h. — Fête en plein air.

**LUNDI 27 JUIN :**  
A 9 h. 30. — Excursion vers Zeebrugge. — Visite du Môle et du musée de la guerre. — Hommage au monument et récit de l'exploit héroïque de la marine Anglaise (M. L. Devriendt).

A 11 h. 45. — Voyage vers Knocke.

A 12 h. 15. — Réception officielle par le Collège Echevinal.

A 13 h. 30. — Déjeuner à Knocke.

A 16 h. — Départ pour Blankenberghe.

A 16 h. 45. — Réception officielle par le Bourgmestre de Blankenberghe.

A 18 h. 30. — Départ.

**EXPOSITION**  
DU 25 JUIN AU 4 JUILLET 1938  
L'exposition d'art organisée en l'honneur de la journée nationale F. N. C. sera de grande valeur.

Elle groupera une quarantaine de participants parmi lesquels huit sculpteurs. Un ensemble de 80 toiles laisseront voir aux visiteurs que la génération, dont l'âme a le plus souffert, a su garder l'amour du beau.

La firme Danlos veille à ce que les programmes (au prix de 2 fr.) laissent un souvenir aux visiteurs du salon des anciens combattants.

Le Collège échevinal honorera de sa présence l'ouverture ayant lieu le 25 juin à 11 heures.

## MERCREDI

En ce siècle de records, il est parfois bon de cueillir dans le bel album à souvenirs qu'est le passé quelques pages.

En marge de la querelle qui divise les musiciens entre « anciens » et « modernes », on entend souvent le reproche des premiers adressé aux seconds de « bâcler le travail ».

Mais sait-on que le célèbre Rossini composa la partition du « Barbier de Séville » en treize jours, ne quittant pas son lit pour ne pas perdre de temps. Il lut arriva, un jour, de laisser tomber un feuille, et pour ne pas perdre de temps à le ramasser, il arma mieux en imaginer un autre d'ailleurs tout différent.

Dernier détail, on peut le révéler aujourd'hui car il y a certainement prescription fiscale, Rossini toucha cent lires pour ce travail...

## JEUDI

Le dernier congrès de la police nous a montré des agents vêtus d'une veste à col ouvert, et portant la cravate. Faut-il adopter cette tenue élégante à nos policiers ? Non, car avant tout la tenue de l'agent doit être pratique. A Ostende, comme dans beaucoup d'autres villes, on a enlevé le ceinturon, car dans les bagarres il était une prise très facile pour les mauvais garçons. Idem pour la cravate qui serait, dans tout pugilat, une occasion unique pour que l'adversaire de l'agent étrangle proprement ce dernier.

Par contre, nous estimons que les commissaires pourraient bien avoir une veste un peu plus élégante que cette tunique au col montant.

## VENDREDI

Au large de l'île de Terschelling, le navire « Kalamina » s'occupe de retirer des flancs de la frégate « Lutine » qui repose au fond de l'Océan les trésors qu'elle renfermait. Tous les Pays-Bas se passionnent pour cela et les premières pièces espagnoles, du règne de Charles VI ont déjà été remontées à la surface.

A Ostende, on continue à trouver des squelettes dans un vieil immeuble du Marché-aux-herbes, et on en trouve tellement que cela se passe dans la plus grande des indifférences.

La comparaison est amusante entre une poignée de pièces d'or et ce qui reste d'être vivants qui conviennent sans doute leur heure de célébrité.

par tous les membres sauf MM. Elleboudt, Daems, De Ceuninck, Porta, Smisssaert et Van Remoortel qui votent contre.

## CONTRE LES BARBOUILLEURS

Il est donné connaissance des arrêts prononcés par la Cour d'Appel de Gand contre Grammens, Marehand, Valette, Knockaert, Termote, etc...

## SEANCE SECRETE

— Le Collège est autorisé à ester en justice contre la firme L... pour dégâts occasionnés au mur de quai par un bateau à sa consignation; V... qui doit 1275 frs pour un état au marché à la viande; contre T. R. L. C. et J. au sujet des dettes à l'électricité.

— A la commission du port M. Bécu remplacera M. Van Glabbeke.

— Mad. A. Rigaud-Vroomme donne sa démission d'institutrice d'école gardienne et demande sa pension.

— M. Adolphe Pierre, encaisseur au gaz sera mis à la pension, par limite d'âge.

— M. Jacques Maertens, agent de police, victime d'un accident de travail, en service depuis 1920, sera mis en disponibilité. Il est aussi congerlé à la minque.

— Le collège échevinal est autorisé d'envoyer à la curatelle de la faillite des Palaces d'Ostende une assignation tendant à percevoir une somme de 1.800.000.

## A " LA COLONIALE DU LITTORAL "

Cette année la Journée Coloniale sera célébrée à Ostende le 10 juillet prochain. Indépendante cette fois de la procession annuelle elle permettra de rendre un hommage particulier au Génial Fondateur de notre Empire Colonial, le Grand Roi Léopold II.

La Coloniale du Littoral est heureuse de pouvoir, par la voie de la presse, remercier bien vivement tous ceux qui ont déjà, par des dons généreux ; contribué dans une très large mesure, à sa réussite.

MM. De Sorgher Soc. des Courses 500,00  
Casino-Kursaal 200,00  
Rotary Club d'Ostende 150,00  
De Moulère, Hôtel Osborne 100,00  
A l'Innovation Mr. Pivert 100,00  
Carbon Paul 100,00  
De Hondt De Vrlese 50,00  
A la ville de Londres M. Natan 50,00  
Imprimerie Unltas 50,00  
Freyman & V. Loo, M. Hamers 50,00  
Crédit Hypothécaire 50,00  
Soc. An. John Cockerill 50,00  
Le Notaire De Winter J. 50,00  
Un. Profess. des Off. de Marine 50,00  
Willems C., 20,00  
Samyn O., 20,00



ECHOS ET NOUVELLES

UNION PHARMACEUTIQUE D'OSTENDE
Service pharmaceutique du dimanche 26 juin 1938.
Assureront le service :
Toute la journée :
Pharmacien Willaert Chaussée de Nieuport 74.
Jusqu'à 12 h. 30 :
Pharmaciens Godeaux Marché aux Herbes 2, Delang (Opex).
Les autres pharmacies restent fermées toute la journée.

LE DERNIER CRI

de la mode en chapellerie. Le chapeau élégant, parfait, léger, d'un prix avantageux s'achète toujours à la Chapellerie Maurice Mélis. 36 rue de la Chapelle.

DONS

Monsieur le Bourgmestre a reçu le don suivant : 200 francs de la part de la S.A. Nouvel Essor, Rue Royale, E/V.
Ce montant est destiné :
1. - fr. 100 à la Maternité ;
2. - fr. 50 à l'Œuvre du Bol de Lait ;
3. - fr. 50 à l'Œuvre Nationale des Tuberculeux.

CONSERVATOIRE

Les concours publics auront lieu en la Salle Blanche de l'Hôtel-de-Ville aux dates ci-après :
Lundi 27 juin à 3 h. Instruments à vent.
Mercredi 29 juin à 3 h. Instruments à cordes.
Vendredi 1 juillet à 3 h. Piano (degré supérieur).
Au Théâtre Royal :
Mardi 28 juin à 2 h. 30. Déclamation française.
Jeudi 30 juin à 2 h. 30. Déclamation flamande.
L'entrée est gratuite.

NOS ELECTIONS COMMUNALES

Résultat du poll socialiste : 1. Jules Peurquet, échevin sortant (317 voix); 2. Henri Edebaux, échevin sortant (297 voix); 3. Arsène Blondé (sortant); 4. Médard Van Deile (sortant); 5. Lucien Pick et Roger De Keyser; 7. Willy Kooy; 8. Aimé Verbiest; 9. Gaspard Maene; 10. Emile Pierre (père); 11. Juvénal Vermeersch; 12. Mme Verbrugge-Demey; Mme Mélanie Dumon-Maene; 14. Emile Pierre (fils); 15. Frans Rys; 16. Sébastien Boudolf; 17. Joseph Maene; 18. William Brackx; 19. Frans Denys; 20. Adolphe Sanson; 21. François Vigne; 22. Frans Vandoninck; 23. Joseph Deckmyn; 24. Albert De Gryse; 25. Albert Vanden Broecke.
M. Van Vlaenderen renonce à son mandat ainsi que M. Major qui est domicilié à Anvers.

LES PROCHAINES ELECTIONS COMMUNALES

L'accord V. N. V. - Rex ne sera pas de mise pour les élections communales ostendaises. On prête l'intention à ces deux partis politiques d'aligner chacun une liste complète.

LE MOUVEMENT IMMOBILIER

Le grand bâtiment dénommé « La Scalla » vient d'être vendu pour la somme de 795.000 francs.
L'acquéreur, M. Dewitte, de Lauwe, a l'intention de transformer l'immeuble de la manière classique : magasins au rez-de-chaussée et appartements français aux étages.
Et voilà comment un coin de vieil Ostende - pas si vieux que cela tout de même - va changer de destination. Où sont les beaux jours du regretté Heider ?...

URBANISME

L'immeuble du coin de la rue de l'Est et de la rue Christine vient d'être acquis par la ville d'Ostende, cette dernière est ainsi propriétaire, à un terrain près, de toutes les maisons de la rue de l'Est comprises entre la rue Christine et la rue de l'Archiduchesse.

L'EGLISE DE MARIAKERKE CAMBROLE

Des inconnus, sans doute les mêmes garnements qui se sont fait pincer à Knocke, ont pénétré, nuitamment dans l'église de Mariakerke. Ayant enduit de savon un des vitraux, ils sont parvenus à le desseller et à pénétrer dans l'église. Ils ont vidé les troncs et dérobé deux candélabres en étain ainsi qu'un crucifix de cuivre. De plus, ils ont enlevé la couronne d'argent qui ornait le front de la statue de Notre Dame des Dunes, statue qui, comme nos lecteurs le savent sans doute, est du plus pur style espagnol.

Mme DELDIME RENTRE A OSTENDE.

C'est avec plaisir que nous apprenons le retour de M. et Mme Deldime, à Ostende. On sait que cette dernière avait été victime d'un grave accident. Complètement remisée, elle a regagné, hier, son domicile. Nos meilleurs vœux de convalescence.

VOLEUR D'AUTO PINCE

Le sieur Flies au service de M. Parmentier avait quitté Ostende à bord d'une voiture appartenant à son patron. Ayant eu un accident à Eecloo il roula cependant jusque Mallnes puis retourna à Gand. De là, il téléphona à Ostende demandant qu'on vienne le prendre en auto et le conduire en France pour s'engager à la Légion Etrangère, mais la Police d'Ostende prévenue, signala sa présence à la Police de Gand qui le mit à l'ombre.

LES FAITS DIVERS EN TROIS LIGNES

Elisabeth Maes et Lucienne Van Houcke se sont crépées le chignon dans un dancing des environs du marché aux poissons. Motifs : la jalousie. Résultats : dégâts matériels.
Gustave Borgers a été décuouvert en son domicile, rue Perdue au No 8 à l'état de cadavre. Mort naturelle.
Emile Boydens, employé au tramways a eu la main coincée dans une clôture, deux phalanges de l'index et le pouce ont été arrachés.
Un inconnu a dérobé une somme importante d'argent chez M. Mussely au square Clémentine.
Plainte a été déposée par Georges Lemahieu contre Clara Berton pour vol.
Idem par Jeanne Vandenbosche contre Louis Neyzen, mais cette fois pour coups et blessures.
La bicyclette de Gaston Vandorren a été subtilisée.
Gustave Smis est tombé dans le trou à charbon à l'immeuble No 184 de la digue de Mer se blessant sérieusement à la jambe.
Digue de Mer, l'auto du Dr. Ide de Ghistelles, a été tamponnée par une voiture d'origine française.
Square Marie-José, les autos de Gustave Reynaert et d'Albert Staessaert se sont heurtées. Dégâts matériels.
Jules Van Stechelma a déposé plainte contre D. Degryse pour dégâts commis à son vélo.
Des inconnus ont tenté de s'introduire dans le magasin de M. A. Tabary, rue de la Chapelle.
Le chien de M. T... a cruellement mordu M. Gustave Hendrickx.
Mme Marie Janin est venue signaler à la police que son fils, Fernand, avait quitté le domicile paternel, en date du 21 juin, il a été retrouvé le jeudi 23 juin au matin.
Trois jeunes garnements ont été surpris par le policier Holm au moment où ils sortaient du «Canon Hôtel», porteurs de vieilles ferrailles et de morceaux de cuivre.
Au cimetière, au détriment de la famille Van Biervliet, des fleurs et des couronnes ont été dérobées.
Le portefeuille de M. Derue, contenant une somme de 400 francs, lui a été dérobé.
Des inconnus ont tenté de s'introduire dans l'aubette des trams, de l'avenue du Victinche.
Des inconnus se sont introduits dans la villa « Zon en Zee » et ont fait main basse sur quantité d'objets ainsi que sur des bouteilles de champagne.
A Nieuport, Suzanne Vandenaebelle, âgée de 6 ans, a été renversée par un cycliste, la victime est gravement blessée à la jambe.
Toujours à Nieuport, les motos de Van Neste, de Ramsappelle, et de Norely, de Westende, se sont heurtées. Les engins sont hors d'usage et les occupants sérieusement blessés.

FRATERNELLE DES MARINS BELGES DE LA GUERRE 1914-1918

Les membres de cette association sont priés de se rassembler à la Place d'Armes le dimanche 26 juin à 11 heures pour y saluer les centaines de sections de la F. N. C., qui y défilent.

LE SS. « ANITA » SERA VENDU PUBLIQUEMENT LE 14 JUILLET.

Nos lecteurs se souviennent des mésaventures du ss. « Anita » qui après avoir débarqué sept « stow away » fut mis à la chaîne. Les nombreux créanciers obtinrent la mise à la chaîne pour dettes et le capitaine écossais fut remplacé par un grec. De son côté l'affrètement du navire réclamait le remboursement du fret du voyage celui-ci ne s'étant pas effectué dans les conditions prévues, mais l'armement soutient que le paiement n'a pas été effectué. Cette épineuse question est encore toujours pendante.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE CLASSES MOYENNES

En sa dernière réunion, le Comité a préconisé de constituer un bureau groupant les délégués des différentes associations professionnelles afin de concentrer les efforts qui jusqu'ici étaient stériles parce qu'isolés. Ce comité provisoire fera appel aux associations professionnelles soit : bijoutiers, bouchers, chausseurs, coiffeurs, électriciens, fourreurs, tailleurs, tapissiers, etc. Ces efforts en vue de la sauvegarde des Classes moyennes seront entrepris aussitôt après la saison.

C'EST LE 12me QUI PASSE...

Les camarades anciens combattants du 12me régiment de ligne habitant Ostende et environs sont priés de faire connaître leurs noms et adresses au camarade Jackson Louis, Blvd Van Iseghem 153, Ostende, qui a une communication urgente à leur faire.

AU PARC LEOPOLD

Les familles Cygnes et Canards se sont enrichies de quelques poussins, qui en ce moment arrêtent les promeneurs en admiration. Une juste réflexion faite par ce public sur le point de savoir si le directeur du Parc Léopold ne pourrait faire placer des petites planches inclinées reposant sur l'eau, afin que ces jeunes puissent monter sur la berge rejoindre leur mère et profiter des miettes de pain que leur jettent les passants.

EXTENSION DU SERVICE DE DELIVRANCE DES CARNETS DE BONS D'ESSENCE

Par décret en date du 17 juin 1938, le Service de délivrance des Carnets de bons d'essence en France est étendu aux Bureaux des douanes des villes ci-après : Lille, Valenciennes, Metz, Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Besançon, Chambéry, Cannes. Il est rappelé que ce Service existe également à Paris, Reims, Nancy, Dijon, Lyon, Villefranche, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Saint-Malo, Cherbourg, Le Havre, Rouen, Dieppe, Boulogne, Calais, Dunkerque.

LE ROI A OSTENDE

Le jour de l'inauguration du monument au Roi Albert à Nieuport, le Roi Léopold arriva dans la matinée par train à Ostende-Quai, accompagné de sa suite et de nombreux membres du corps diplomatique. De notre ville il se rendra par la route à Nieuport, puis reviendra à la Reine des PLAGES dans l'après-midi où il ira assister à l'Hippodrome Wellington au Grand Critérium d'Ostende.

UN SYSTEME O-K

Pour un automobiliste, une carte routière est un instrument nécessaire, mais aussi encombrant, lorsqu'il faut s'en servir en voiture. Tout dernièrement il nous fut donné d'employer une carte routière entièrement nouvelle comme conception.

De nombreux systèmes et combinaisons de cartes ont fait l'objet des recherches des savants es-cartes géographiques. Faut-il signaler la dernière trouvaille dans ce domaine ?

Une carte routière pliée comme toutes les cartes routières, mais il ne faut plus jamais ouvrir qu'un volet pour la consulter, et il ne faut surtout jamais la déplier pour la lire de haut en bas.

Il suffit en outre de renverser la carte, pour trouver en plus de nombreux renseignements intéressant les automobilistes, le plan de la traversée des principales villes du pays ainsi que de nombreux itinéraires intéressant les excursionnistes. Le plan de traversée des principales villes du pays indique le moyen de sortir des grandes agglomérations après y être entré.

Enfin autre qualité de cette carte. L'eau ne la détruit pas, parce qu'un procédé spécial la met à l'abri des intempéries.

Girault-Gilbert n'a vraiment rien oublié. Sa carte routière belge peut servir de modèle. Jusqu'à présent l'on n'a pas fait mieux.

FRATERNELLE DES MARINS BELGES DE LA GUERRE 1914-1918

Les membres de cette association sont priés de se rassembler à la Place d'Armes le dimanche 26 juin à 11 heures pour y saluer les centaines de sections de la F. N. C., qui y défilent.

LE SS. « ANITA » SERA VENDU PUBLIQUEMENT LE 14 JUILLET.

Nos lecteurs se souviennent des mésaventures du ss. « Anita » qui après avoir débarqué sept « stow away » fut mis à la chaîne. Les nombreux créanciers obtinrent la mise à la chaîne pour dettes et le capitaine écossais fut remplacé par un grec. De son côté l'affrètement du navire réclamait le remboursement du fret du voyage celui-ci ne s'étant pas effectué dans les conditions prévues, mais l'armement soutient que le paiement n'a pas été effectué. Cette épineuse question est encore toujours pendante.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE CLASSES MOYENNES

En sa dernière réunion, le Comité a préconisé de constituer un bureau groupant les délégués des différentes associations professionnelles afin de concentrer les efforts qui jusqu'ici étaient stériles parce qu'isolés. Ce comité provisoire fera appel aux associations professionnelles soit : bijoutiers, bouchers, chausseurs, coiffeurs, électriciens, fourreurs, tailleurs, tapissiers, etc. Ces efforts en vue de la sauvegarde des Classes moyennes seront entrepris aussitôt après la saison.

C'EST LE 12me QUI PASSE...

Les camarades anciens combattants du 12me régiment de ligne habitant Ostende et environs sont priés de faire connaître leurs noms et adresses au camarade Jackson Louis, Blvd Van Iseghem 153, Ostende, qui a une communication urgente à leur faire.

AU PARC LEOPOLD

Les familles Cygnes et Canards se sont enrichies de quelques poussins, qui en ce moment arrêtent les promeneurs en admiration. Une juste réflexion faite par ce public sur le point de savoir si le directeur du Parc Léopold ne pourrait faire placer des petites planches inclinées reposant sur l'eau, afin que ces jeunes puissent monter sur la berge rejoindre leur mère et profiter des miettes de pain que leur jettent les passants.

EXTENSION DU SERVICE DE DELIVRANCE DES CARNETS DE BONS D'ESSENCE

Par décret en date du 17 juin 1938, le Service de délivrance des Carnets de bons d'essence en France est étendu aux Bureaux des douanes des villes ci-après : Lille, Valenciennes, Metz, Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Besançon, Chambéry, Cannes. Il est rappelé que ce Service existe également à Paris, Reims, Nancy, Dijon, Lyon, Villefranche, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Saint-Malo, Cherbourg, Le Havre, Rouen, Dieppe, Boulogne, Calais, Dunkerque.

LES CINEMAS PROGRAMMES

Du vendredi 24 au jeudi 30 juin

PALACE
1. « Actualités Paramount »
2. « Paradis des Damos » avec Hortense Raky et Ivan Petrovitch
3. « Le Tombeau Hindou » avec Alice Field, Roger Duchesne et Claude May
Enfants admis.
FORUM
1. « Pathé Journal » Jack Hulbert dans
2. « Take My Tip » Fernand Gravey et Isa Miranda dans
« Le Mensonge de Nina Petrovna » Enfants non admis.
STUDIAC
« Le tour du monde en 60 minutes » Enfants toujours admis.
CAMEO
Duvallés et Charpin dans
« La Dame du Vitell » Dick Shéridan dans
« Le Mystère de la Grotte Jaune » Enfants non admis.
RIALTO
« Bar du Sud » avec Charles Vanet, Tania Fédor et Jean Galland
« L'impossible Mr. Bébé » avec Cary Grant et Katherine Hepburn
Enfants admis.
REX-CINE
« Le Dernier Négrier » avec Warner Baxter, Wallace Beery et Elizabeth Allan
Fernandel dans
« Les Dégourdis de la Hime » avec André Lefaur et Pauline Carton
Enfants non admis.
RIO-CINE
Princess Pearl et Harry Roy dans
« L'Homme de mes Rêves » avec Harry Baur, Charles Deschamps et Gaby Basset
Enfants admis.
ROXY-CINE
« Même programme qu'au Rialto » Enfants admis.
CINE-OPEX
« Journal Gaumont »
« L'île de Robinson »
« Un an à vivre » avec Irène Agay
« Le Chant de mon Amour » avec June Clyde et Jack Hiltot et son Orchestre
Enfants admis.

fin on les relâche, et notre couple se reforme, chacun ayant retrouvé un léopard I Repanique et reপরসুইতে. Finalement, David, qui avait oublié son mariage, y renonce pour tomber dans les bras de Susan.

Appréciations: malgré les talentueux acteurs que sont Katherine Hepburn et Cary Grant, il faut reconnaître que les deux vedettes de cette agréable comédie sont tout d'abord M. Bébé, un charmant Léopard et ensuite Georg, un superbe scotch terrier.

Imaginez-vous, amis lecteurs, que ces deux animaux nous donnent avec leur maître un chœur comme jamais encore l'histoire de la musique n'en a certainement enregistré. Ce film est un agréable délassément, la fantaisie y est reine et l'on sait que dans ce genre les Américains sont des As. Pour ce qui concerne les acteurs, Cary Grant est une douce et volontaire victime de la trépidante et horripilante - dans ce film - Katherine Hepburn. Le clou du film, un modèle du genre où les animaux interviennent, est l'écroutement du squelette d'un animal antidéluvien.

LE TOMBEAU HINDOU

FILM D'AVENTURES
Version originale française
Interprétation: Alice Field, Claude May, Max Michel, Marc Valbel, Roger Karl, Roger Duchêne, Guy Sloux, etc., etc.

Scénario: c'est la suite tout en étant entièrement indépendant du film « Le Tigre du Bengale ». Chandra, prince hindou, fait construire dans son pays un grand tombeau, pendant qu'il revient de Paris avec Irène la fiancée de Pierre Marin, architecte du travail. Ramigani, bras droit du prince, le trahit et fait emprisonner la belle Sitah, après l'avoir enlevée dans le bar où elle dansait. Son ami, le Russe Sacha, disparaît et réussit à s'engager comme ingénieur au service de l'architecte. Ramigani provoque une révolte. Mais heureusement tout se termine, après de nombreuses aventures et seule la belle Sitah est victime de son amour.

Appréciations: du documentaire dans un grand film d'aventures, nous voyons l'Inde mystérieuse avec ses castes infranchissables; la photo est admirable, tableaux et paysages sont ensoleillés et brillent d'un éclat particulier. Tout ce que nous avons dit la semaine dernière du Tigre de Bengale peut encore s'ajouter cette semaine. Alice Field est une bien belle danseuse qui fera dans l'exécution des danses sacrées l'admiration des spectateurs.

SUR NOS ECRANS

LE MENSONGE DE NINA PETROWNA

AVENTURE SENTIMENTALE
Réalisation de V. Tourjansky
Interprétation: Fernand Gravey, Isa Miranda, Paulette Goddard, Roland Toutain, Aimé Clariond, Gabrielle Dorziat, Almos, etc., etc.
Scénario: le Baron Eugern (Aimé Clariond), de passage à St Pétersbourg, y fait la connaissance de la célèbre Nina Petrovna (Isa Miranda), en devient amoureux fou et la ramène à Vienne. Un enchaînement de circonstances la fait se lier avec Frantz (Fernand Gravey), l'aide de camp du baron Eugern et également fiancé de sa fille Lisl. Brusquement, Frantz se rend compte que Nina est la maîtresse de son supérieur et part cacher sa peine dans le Tyrol. Il y est rejoint par Nina qui a rompu avec Eugern. Les amoureux rentrent à Vienne; Eugern provoque Frantz en duel. Lisl, qui en est informée, prévient Nina. Celle-ci, pour sauver celui qu'elle aime, promet au baron Eugern de rentrer dans sa villa qu'il lui avait installée, s'il épargne la vie de Frantz. L'aide de camp est sauvé, mais pour tenir sa promesse, Nina le quitte après une explication aussi pénible que mensongère et, ne pouvant survivre à cette rupture, se donne la mort.

LE FORUM 1938

Qui ne se souvient encore de l'ouverture du cinéma Forum ? C'était dans les vieux temps du muet, et les films étaient alors accompagnés par un orchestre. Le Forum connut alors des grands jours, il y eut les concerts avec le fameux Maestro Foscolo, ensuite vint le club du Cinéma qui, tous les mercredis, rassemblait tout ce qu'Ostende comptait d'amis de l'écran. Et peu à peu le Forum subissait des ans l'irréparable outrage. Arriva le film sonore, il suivit la mode, puis tout dernièrement décida de faire peau neuve. Nous avons eu la première de visiter le nouveau Forum, le Forum 1938, hier matin sous l'aimable direction de M. Seynaeve. Au rez de chaussée, on a supprimé les deux séries de clubs qui longeait la salle contre les murs, idem pour le petit bar qui n'était plus d'utilité, et nous voici devant une grande et immense salle tout de plain pied. Près de cinq cent fauteuils aux lignes simples, au ton chaud, vous invitent à choisir une place. L'éclairage est complètement modifié, il est mi indirect, mi au néon, l'ensemble

LE DERNIER NEGRIER

DRAME MARITIME
Version originale américaine
Interprétation: Warner Baxter, Wallace Beery, Elisabeth Allan, Mickey Rooney, etc., etc.

Scénario: Un navire porte malheur à ses armateurs, et à ses équipages. De mains en mains il tombe chez un aventurier qui fera le commerce de « bois d'ébène ». Le capitaine (Warner Baxter) s'amourache d'une belle jeune fille (Elisabeth Allan) et veut cesser son commerce ignoble, mais son second (Wallace Beery) ne l'entend pas ainsi, et la mutinerie éclate en pleine mer. Toutefois le capitaine mate la révolte, et amène son navire au large de St-Hélène et en vue d'une escadre anglaise, libère sa cargaison et tout est bien qui finit bien.

Appréciations: tout le film est opulent et largement traité; c'est signé des mains de Tay Garnett, un metteur en scène spécialiste en la matière. Ce diable d'homme a reconstruit une partie du fameux port de Salem, il a fait revivre la triste époque de sinistre mémoire des années 1860. Et les acteurs: Warner Baxter et Wallace Beery sont, faut-il le répéter, une fois de plus excellents, jouant avec un naturel qui donne à leur interprétation un relief saisissant. Ajoutons encore la belle prestation du petit Mickey Rooney.

LE FORUM 1938

Qui ne se souvient encore de l'ouverture du cinéma Forum ? C'était dans les vieux temps du muet, et les films étaient alors accompagnés par un orchestre. Le Forum connut alors des grands jours, il y eut les concerts avec le fameux Maestro Foscolo, ensuite vint le club du Cinéma qui, tous les mercredis, rassemblait tout ce qu'Ostende comptait d'amis de l'écran. Et peu à peu le Forum subissait des ans l'irréparable outrage. Arriva le film sonore, il suivit la mode, puis tout dernièrement décida de faire peau neuve. Nous avons eu la première de visiter le nouveau Forum, le Forum 1938, hier matin sous l'aimable direction de M. Seynaeve. Au rez de chaussée, on a supprimé les deux séries de clubs qui longeait la salle contre les murs, idem pour le petit bar qui n'était plus d'utilité, et nous voici devant une grande et immense salle tout de plain pied. Près de cinq cent fauteuils aux lignes simples, au ton chaud, vous invitent à choisir une place. L'éclairage est complètement modifié, il est mi indirect, mi au néon, l'ensemble

est des plus modernes et plaira certainement à la clientèle. L'équipement sonore a été entièrement revu et donnera pleine et grande satisfaction aux spectateurs.

Désormais le Forum 1938 va rivaliser d'élégance et de confort avec les autres salles de la ville. Pour sa réouverture, le Forum a monté un grand programme, en plus des actualités, nous aurons « Take my Tip », un film américain du style trépidant, et puis le dernier succès de Fernand Gravey « Le mensonge de Nina Petrovna », dont nous parlons plus haut.

EXAMENS DE LA CROIX ROUGE DE BELGIQUE

Le jury chargé de procéder cette année aux examens d'ambulancier(e) et auxiliaire de la Santé Publique, était composé de M.M. le Docteur Van Wywendael, président, le Docteur Van Meenen, délégué de Mr. le Ministre de la Santé Publique, le lieutenant médecin Scyrynek, délégué de Mr. le Ministre de la Défense Nationale, et le Docteur Verdonck, délégué de la Croix-Rouge. Mr. V. Vanhoutte assumait les fonctions de secrétaire du jury.

- Voici les résultats :
D) Sect. flamande. - Ont subi l'examen,
a) Avec la plus grande distinction : M. Aspaslagh K.
b) Avec grande distinction : M. Demeyer M., Mlles Huisseuse S., Borrey I., Borrey M.
c) Avec distinction : Mlles Van Steenkiste A., Van Gaver J.
d) Avec satisfaction : Mlles DeFever A., Panesle F., Abbeles J., Lams I., Lams M.
II) Section française. Ont subi l'examen
a) Avec grande distinction : Mlle Seruys L., Mme Janz A., Mlles de Brouwer F., Huighé de Mahengé M. L., Rousseaux B.
b) Avec distinction : Mlles Van Dammé S., Sweetman J., Rédelé H., Mme Lankner C., Mlle de Besterfeld M. L.
c) Avec satisfaction : Mlles Lepage Th., Devos M. R., Keusters A. M., Depoorter A., de la Hamaydt M.L.
Nous présentons toutes nos félicitations aux diplômés(e)s.

ETAT-CIVIL

- NAISSANCES
11 juin. - André Geryl de Albert et Claire Ghys, rue d'Anvers 8. - Anita Vanroose de Maurice et Marie du Gardain, rue de Leffinghe 67. - Christiane Lanckriet de Florent et Lucie Lestabel, chaussée de Thourout 361.
12. - Julien Hartzel de David et Hélène Rau, dem. à La Panne. - Raymond de Cornelly de Léo et Marie Van Lier, rue de la Liberté 55. - Anny et Nicole Pieters de Camille et Zoé Dejaeghere, av. Rogier 24. - Roger Dewyse de Eugène et Georgette Gontier, dem. à Middelkerke.
13. - Arlette Decrop de Georges et Marie Leyre, chaussée de Thourout 337. - Freddy Declercq de Willy et Hilda Declercq, chaussée de Thourout 282. - Régine Huhrehtsen de Alois et Lydie Daerck, avenue Elisabeth 200. - Rosa Baert de Léon et Lutgard Sabbe, dem. à Oostduinkerke.
14. - Gabrielle Calcoen de Sylvère et Auguste Larrange, rue Vingerlinckx 12. - Marie Ollieux de Willy et Irène Devroe, rue Noord Eede, 15. - Christiane Kroothoop de Albert et Mariette Maes, dem. à Breedene.
15. - Roland Vanderbeke de François et Jeanne Lemoine, rue de l'Industrie 109. - Robert Vanthourout de Pie et Eloth Steen, rue du Château Bleu 35.
16. - Arlette Corveleyn de Camille et Ludovica Vanden Berge, rue de la Paix 39. - Hugo Arnou de Dominique et Thérèse Boehme, rue du Château Bleu 79.
17. - Nadine Tanghe de Jérôme et Marie Van Eeckhoutte, rue Prof. Verkoillie 16. - Monique Van Maele de Richard et Blanche Vanmaele, Impasse du Viaduc 23.
DECES
11 juin. - Elise Delanoye, 81 ans, Vve Gustave De Wynter, rue de Rome 43. - Edgard De Beun, 62 ans, célib., quai des Pêcheurs 32.
14. - Léa Soenen, 14 ans, rue Prof. Verkoillie 24.
16. - Honoré Mohn, 68 ans, ép. Valentine Hubert, rue des Champs 100. - Arlette Corveleyn, rue de la Paix 39.
17. - Georges Evrard, 62 ans, ép. Jeanne Vandervorst, dem. à Schaerbeek.
MARIAGES
13-6. - William Borrey, dessinateur et Marie-José Allemesch.
14. - Albert Valette, agent d'assurance et Juliette Desmet. - Georges Eckaute, douanier et Renilde Vandenbroeke.
16. - Léonce Prevotat, agent d'assurance et Denise Valcar.
17. - Vandorpe Oscar, employé et Marie Van Wouwe.
PROMESSES DE MARIAGES
19 juin. - Pieters Gérard, pêcheur, rue des Bateliers 5 et Vanseimbrouck Elisabeth, avenue Henri Serruys, Impasse 6. - Sotiau Marcel, employé de bureau, rue des Charpentiers 4 et Meyer Gabrielle, avenue Henri Serruys, Impasse 2. - Holvoet Jérôme, boulangier et Hekselson Alice, avenue du Vicinche 18. - Deschacht Raphaël, aide-brasseur et Lenaerts Irène, rue St. François 59. - La-plasse Urbain, patron-pêcheur, avenue de Smet de Naeyer 48 et Zeebroeck Germaine, avenue du Congo 35. - Kimpé René, laboureur à Westkerke et Hollebeke Léa, rue Paschyn 16. - Pauwels Albert, pêcheur, chaussée de Breedene 36 et Stubbe Madeleine, couturière, ch. de Breedene 46. - Claeys Maurice, pêcheur, rue du Rabet 29 et Meyer Marie, rue du Tir 42. - Creteur Jean, officier-aviateur, rue des Oyaits 3 et Rousseau Aarlène, artiste-peintre, rue Louise 11.

Loterie Coloniale
7me Tranche 1938
(billet violet)
Plan de répartition des 15 Millions
1 GROS LOT DE 1.000.000 Fr. : 1 tirage de 6 chiffres
8 lots de 100.000 fr. : 8 tirages de 6 chiffres
10 lots de 50.000 fr. : 2 tirages de 5 chiffres
35 lots de 20.000 fr. : 7 tirages de 5 chiffres
250 lots de 10.000 fr. : 5 tirages de 4 chiffres
500 lots de 5.000 fr. : 1 tirage de 3 chiffres
500 lots de 2.000 fr. : 1 tirage de 3 chiffres
500 lots de 1.000 fr. : 1 tirage de 3 chiffres
5.000 lots de 200 fr. : 1 tirage de 2 chiffres
45.000 lots de 100 fr. : 9 tirages de 2 chiffres
51.804 lots se partageant 15 millions : 36 tirages distincts
TIRAGE EN JUILLET
Pour cumuler les lots, achetez UNE SURCOMBINEE

PARASOLS DE JARDIN TERRASSES, etc.
Toujours grand choix disponible
MAISON DE SPLENER
MARCHÉ AUX LEGUMES, GAND
TÉL. 184.40

TERRAINS MAISONS A VENDRE
PAR CRÉDIBEL S.A.
31, RUE JOSEPH II, 31
OSTENDE
T. 1800
Maisons et Appartements à louer
Prêts Hypothécaires pour bâtir
Travaux de construction en tous genres
Au comptant ou avec grandes facilités de paiement



# LES SPORTS

## NATATION

### Les Ostendais aux Championnats de Belgique

On sait que c'est les 30 et 31 juillet que l'Ostend Swimming Club organisera, dans les eaux du Parc Marie-Henriette, tous les championnats de Belgique qui, pour la première fois, se dérouleront en deux journées.

M. Everaerts, le très compétent entraîneur des nageurs et nageuses ostendais, nous a confié la sélection de ses éléments qui s'aligneront pour conquérir un titre.

#### Chez les Dames : CAROEN, VANDEKERCKHOVE et GHYSBRECHTS

La toute grande vedette ostendaise, Fernande Caroën, sera au départ de deux courses, le 100 mètres et le 400 mètres nage libre. Nous ignorons encore les adversaires de notre recordwoman, mais supposons que sur le 100 mètres, elle trouvera la grande Jo Marien, recordwoman de la distance. La lutte sera passionnante, car Fernande, chez elle, pourrait bien vaincre. En 400 mètres, on sait que l'« Etoile des Thermes » a réussi, en eau ouverte, sur le terrain même des championnats, à couvrir la distance en moins de 5 m. 45 s. Actuellement, nous ne voyons personne en Belgique capable de la battre, et même si Germaine Slama, vient à Ostende, nous ne croyons pas qu'elle pourra rééditer sa victoire d'Ypres de l'an dernier.

La spécialiste en brasse, championne et recordwoman de Belgique, nos lecteurs l'ont devinée : Yvonne Vandekerckhove, sera au départ des 200 mètres brasse. Un grand danger à l'horizon, la petite Van

Meerbeek, de l'A. Z. C., qui, cet hiver, s'est affirmée comme une pure styliste, mais à Ostende, on peut néanmoins faire confiance en notre concitoyenne et espérer un nouveau titre.

Dans le 100 mètres cadettes, c'est Mona Ghysbrechts qui sera au départ, elle aura affaire à forte partie car la coalition aversoise, aussi bien celle de l'A. Z. C. que celle de l'Olympic, sera des plus redoutable.

Dans le 100 et le 200 mètres nage libre, le jeune « Frejde » fera son apprentissage contre les meilleurs sprinters belges, nous le voyons arriver à une place d'honneur et enlever un des accessits, si tout va bien.

En 200 mètres brasse, Norbert Everaerd, lui aussi fera ses grands débuts contre les Sentroul, et autres Louis Van Parys, si le Gantois se décide à l'aligner. D'après les chronos, si Norbert doit renoncer à la première place, il pourra toutefois s'aguerir au contact des maîtres tout en prenant une des places d'honneur.

Enfin, last but not least, le jeune Servaes, recevra le baptême des épreuves officielles en prenant le départ du 100 mètres brasse cadets. Si le jeune gars veut suivre, avec régularité, les entraînements et les conseils, ce qui n'est, hélas, pas le cas actuellement, on pourrait bien s'attendre à une belle surprise.

#### Chez les Messieurs : A. ZONNEKEYN, EVERAERD et SERVAES

Dans le 100 et le 200 mètres nage libre, le jeune « Frejde » fera son apprentissage contre les meilleurs sprinters belges, nous le voyons arriver à une place d'honneur et enlever un des accessits, si tout va bien.

En 200 mètres brasse, Norbert Everaerd, lui aussi fera ses grands débuts contre les Sentroul, et autres Louis Van Parys, si le Gantois se décide à l'aligner. D'après les chronos, si Norbert doit renoncer à la première place, il pourra toutefois s'aguerir au contact des maîtres tout en prenant une des places d'honneur.

Enfin, last but not least, le jeune Servaes, recevra le baptême des épreuves officielles en prenant le départ du 100 mètres brasse cadets. Si le jeune gars veut suivre, avec régularité, les entraînements et les conseils, ce qui n'est, hélas, pas le cas actuellement, on pourrait bien s'attendre à une belle surprise.

## L'AVANT-PROGRAMME

1re journée : SAMEDI 30 JUILLET

- 17,00 h. 50 m. brasse fillettes (réservé O. S. C.)
- 17,05 h. 50 m. nage libre garçons (réservé O. S. C.)
- 17,10 h. 100 m. nage libre, cadets, championnat, finale.
- 17,20 h. 100 m. nage libre, cadettes, championnat, finale.
- 17,30 h. 100 m. brasse, messieurs (ouvert) — 3 prix.
- 17,40 h. 200 m. nage libre, messieurs, championnat, finale.
- 17,50 h. 400 m. nage libre dames, championnat, finale.
- 18,00 h. 100 m. nage libre, cadets (ouvert) — 3 prix.
- 18,10 h. 100 m. brasse cadets, championnat, finale.
- 18,20 h. 100 m. nage libre, dames (ouvert) — 3 prix.
- 18,30 h. 100 m. dos, cadettes, championnat, finale.
- 18,50 h. 400 m. nage libre, messieurs, championnat, finale.
- 19,00 h. 4 x 100 m. relais, dames, championnat, finale.

2e journée : DIMANCHE 31 JUILLET

- 17,00 h. 100 m. nage libre, débutants, messieurs (ouvert) — 3 prix.
- 17,05 h. 100 m. dos, débutants, messieurs (ouvert).
- 17,10 h. 100 m. nage libre, dames, championnat, finale.
- 17,20 h. 100 m. nage libre, messieurs, championnat, finale.
- 17,30 h. 100 m. brasse, cadettes, championnat, finale.
- 17,40 h. 100 m. dos, cadets, championnat, finale.
- 17,50 h. 200 m. brasse, messieurs (ouvert), 3 prix.
- 18,00 h. 1.500 m. nage libre, messieurs, championnat, finale.
- 18,30 h. 100 m. dos, dames, championnat, finale.
- 18,40 h. 200 m. nage libre, pupilles, championnat, finale.
- 18,50 h. 200 m. brasse, messieurs, championnat, finale.
- 19,00 h. 200 m. brasse, dames, championnat, finale.
- 19,10 h. Finales éventuelles des épreuves ouvertes.
- 19,20 h. 3 x 100 m. trois nages, relais, dames (ouvert) — 3 prix.
- 19,30 h. 4 x 200 m. nage libre, messieurs, championnat, finale.
- 19,45 h. Mouvements d'ensemble par les nageuses de l'O. S. C.

## ATHLETISME

### G. VERHAEGHE dans l'équipe nationale belge juniors

La Commission technique de la Ligue Belge d'Athlétisme a formé l'équipe nationale belge juniors qui s'en ira, le 3 juillet prochain, matcher à Lambersart-Lille, les juniors du Nord de la France, en revanche de la rencontre que nos jeunes gagneront si nettement, l'an dernier, à Tournai.

C'est avec la plus vive satisfaction que nous avons appris la désignation, dans cette formation, de l'excellent élément de l'A. S. O., Georges Verhaeghe. Il courra le 3.000 mètres avec, comme co-équipier, Debluts, du Racing C. B.

C'est là une consécration officielle de la valeur de l'ostendais qui, sous la conduite avisée et compétente de l'entraîneur Van Roose, est devenu un de nos meilleurs juniors du moment.

Souhaitons-lui donc une bonne chance !

**Aigle-Belgica**  
BIERES FINES

## DISPOSITIONS GENERALES

Voici les dispositions prises au sujet des engagements, du retrait des inscriptions, des mesures d'organisation, etc...

La clôture des engagements pour les championnats est fixée au samedi 9 juillet 1938 à minuit au secrétariat général : avenue du Muide, 161, à Gand.

Les cercles emploieront à cette fin les formulaires requis par les règlements fédéraux.

La clôture des inscriptions pour les autres épreuves ouvertes est fixée au samedi 16 juillet à minuit au secrétariat de l'Ostend S. C., Rampe Christine, 12, à Ostende.

Tirage au sort des places le 22 juillet à 20 heures à la Laiterie Royale, Parc Marie-Henriette à Ostende.

Le retrait des inscriptions dans les championnats peut se faire jusqu'au mardi 19 juillet à minuit au secrétariat général de la Fédération.

Les têtes de séries seront déterminées par le Comité Sportif.

Le Comité Sportif désignera également tous les officiels nécessaires : starter, juge-arbitre; juges à l'arrivée; juges aux virages; chronométrateurs; secrétaire du jury, etc...

Les quarts de finale et séries éventuelles auront lieu le même jour que le championnat et ce à partir de 15 heures. — Les nageurs intéressés seront prévenus par les soins du Comité Sportif.

Les finales auront lieu à partir de 17 heures.

Le tirage au sort des places se fera avant chaque épreuve par les soins du jury.

Le champ de course mesure 50 m. de longueur. — Il n'y aura pas de barre aux virages et l'on disposera de 6 couloirs.

La distribution des breloques et challenges aura lieu le dimanche 31 juillet après la fête, dans une des salles de la « Laiterie Royale » au Parc Marie-Henriette.

Les installations de l'O. S. C. au Parc Marie-Henriette seront à la disposition des concurrents en vue de leur entraînement tous les jours de 14 à 19 heures pendant la semaine du 24 au 29 juillet et de 10 à 15 heures pendant les journées du 30 et 31 juillet.

Les nageurs, nageuses et officiels recevront une carte spéciale qui doit être portée visiblement.

Les installations de l'O. S. C. au Parc Marie-Henriette seront à la disposition des concurrents en vue de leur entraînement tous les jours de 14 à 19 heures pendant la semaine du 24 au 29 juillet et de 10 à 15 heures pendant les journées du 30 et 31 juillet.

Les nageurs, nageuses et officiels recevront une carte spéciale qui doit être portée visiblement.

Les installations de l'O. S. C. au Parc Marie-Henriette seront à la disposition des concurrents en vue de leur entraînement tous les jours de 14 à 19 heures pendant la semaine du 24 au 29 juillet et de 10 à 15 heures pendant les journées du 30 et 31 juillet.

Les nageurs, nageuses et officiels recevront une carte spéciale qui doit être portée visiblement.

Les installations de l'O. S. C. au Parc Marie-Henriette seront à la disposition des concurrents en vue de leur entraînement tous les jours de 14 à 19 heures pendant la semaine du 24 au 29 juillet et de 10 à 15 heures pendant les journées du 30 et 31 juillet.

Les nageurs, nageuses et officiels recevront une carte spéciale qui doit être portée visiblement.

## En vue des Championnats d'Europe

### FERNANDE CAROEN ira-t-elle à Londres ?

Elle vient de réussir, en bassin olympique, le temps imposé par la Fédération

Quand, il y a un mois, Dame Fédération publia le tableau des temps minima qui devaient être réalisés par ses éléments dames ou messieurs pour pouvoir se rendre aux Championnats d'Europe de Londres, ce fut un tollé général. La presse spécialisée ne se gêna pas pour dire que c'était un refus déguisé, ou mieux encore une quasi interdiction.

Mais voici que Fernande Caroën, sous la direction du compétent Everaerts, s'est mise au travail et qu'elle vient de réussir, sur la distance de quatre cents mètres, nage libre, un temps inférieur à celui choisi par la Fédération pour mériter la sélection et le voyage payé par la Fédération... si elle possède les fonds.

On se souvient que sous le temps de 5 m. 50 s. on pouvait aller à ses frais, et que sous le temps de 5 m. 45 s. on pouvait y aller aux frais de la Fédération. Si cette dernière disposait des fonds.

Fernande Caroën, chronométrée par son entraîneur Everaerts, qui possède le diplôme de la Fédération, a réalisé le temps de 5 m. 44 s. au Parc Marie-Henriette, en eau et dans un bassin aux dimensions olympiques. Voici les temps intermédiaires, les 100 mètres en 1 m. 19 s.; les 200 mètres en 2 m. 48 s.; les 300 mètres en 4 m. 15 s., et finalement les 400 mètres en 5 m. 44 secondes.

Lors de son retour en Belgique, M. De-raeve trouvera dans sa boîte cette bonne nouvelle qui lui causera... beaucoup de tracas sans doute.

La parole est à la Fédération.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

Mais, dès à présent, on peut lui prédire que si Caroën n'est pas désignée pour aller à Londres y représenter la Belgique, cela fera couler beaucoup d'encre et encore plus de salive.

## BOXE

### Le samedi 9 juillet prochain ANNEET - ASSELOOS POUR LE TITRE DES MOYENS K. Sys contre H. Weber

Depuis quelque temps déjà, il était question de la mise sur pied d'une grande soirée pugilistique, à Ostende, au début du mois de juillet. L'on avait même avancé la date du 3 juillet.

Mais le populaire promoteur-manager du Flandria B. C., Théo Van Haverbeke, vient de fixer définitivement cette date au 9 juillet prochain.

Le « clou » de cette réunion sera constitué par le choc qui mettra aux prises Karel Sys, notre champion de Belgique des poids mi-lourds, à l'Esthonnier Harry Weber.

Ce dernier, nos lecteurs s'en souviendront encore certainement, remporta brillamment, en 1936, la compétition des bérolours organisée à Anvers. Depuis, il n'a guère chômé et les progrès qu'il a réalisés sont considérables.

Mardi soir encore, à Paris, il s'est à nouveau signalé à l'attention en mettant proprement le Français Dubois k.o. au premier round.

On voit que le futur rival de Sys n'est pas le premier venu...

D'autre part, les pourparlers pour le match de championnat de Belgique, poids légers, Renard — Barbary, n'ont pas abouti. Mais Théo Van Haverbeke, qui menait diverses négociations de front, a réussi à conclure le match de championnat poids moyens, Anneet — Asseloos.

Nous apprenons qu'Adrien Anneet défendra sa ceinture tricolore contre son jeune rival ostendais, le 9 juillet prochain, dans la Reine des Plages.

En troisième combat, il y aurait un match de championnat des Flandres, poids plumes, opposant le tenant, Jef Cornélis, au Gantois Lescauwaele.

U. PERCUT.

On voit que le futur rival de Sys n'est pas le premier venu...

D'autre part, les pourparlers pour le match de championnat de Belgique, poids légers, Renard — Barbary, n'ont pas abouti. Mais Théo Van Haverbeke, qui menait diverses négociations de front, a réussi à conclure le match de championnat poids moyens, Anneet — Asseloos.

Nous apprenons qu'Adrien Anneet défendra sa ceinture tricolore contre son jeune rival ostendais, le 9 juillet prochain, dans la Reine des Plages.

En troisième combat, il y aurait un match de championnat des Flandres, poids plumes, opposant le tenant, Jef Cornélis, au Gantois Lescauwaele.

U. PERCUT.

## LE CLASSEMENT OFFICIEL DES BOXEURS BELGES

admis par le C. S. de la F. B. B.

La Fédération Belge de Boxe vient de publier son premier classement officiel, dressé par les soins de sa Commission des performances et de classement.

Nous croyons nécessaire de signaler que ce classement est forcément encore incomplet, la Commission n'ayant tenu compte que des hommes dont le record lui avait été réglementairement envoyé.

**CATEGORIE POIDS MOUCHES**  
Première série : Raoul Degryse (Anvers-Limbourg), champion de Belgique; Gaston Van den Bos (Anvers-Limbourg).  
Deuxième série : Debouy (Adolphe Poullet, Liège-Luxembourg); Kid Conrad (Pierre Conrad, Brabant-Namur).

**CATEGORIE POIDS COQS**  
Première série : Antoine Schoonbroot (Liège-Luxembourg); Albert Legrand (Brabant-Namur); Roger (Roger Peeters (Brabant-Namur); Amédée Gauwloos (Anvers-Limbourg).  
Deuxième série : Gustave Van Meensel (Anvers-Limbourg); René Gilles (Hainaut).

**CATEGORIE POIDS PLUMES**  
Première série : Rudolphe Bogaert (Anvers-Limbourg); Philippe Dolhem (Liège-Luxembourg); Joseph Cornélis (Liège-Luxembourg).  
Deuxième série : Joseph Aerts (Anvers-Limbourg); Lodewyck Truyens (Anvers-Limbourg); Charles Vercaemmen (Anvers-Limbourg); Lucien Filieux (Hainaut); Charles Lescauwaele (Flandres); Triphon Arix (Brabant-Namur).

**CATEGORIE POIDS LEGRS**  
Première série : Raymond Renard (Brabant-Namur), champion de Belgique; ROGER BARBARY (Flandres); François Maectens (Anvers-Limbourg); Louis Steveniers (Anvers-Limbourg); Kid Théo (Albert Verreket, Anvers-Limbourg); Hubert Poleunis (Liège-Luxembourg); Simon De Winter (Hainaut).  
Deuxième série : Jackie (Louis Jacobs, Anvers-Limbourg); Albert Vanloveren (Anvers-Limbourg); Maurice Dantinne (Liège-Luxembourg); Karl Braun Liège-Luxembourg); Georges Bouillon (Hainaut); René Mormaque (Hainaut); Roger Schoorens (Hainaut); Robespierre (Robert Pierre, Hainaut); Alfred Quenon (Hainaut).

**CATEGORIE POIDS WELTERS**  
Première série : Félix Wouters (Brabant-Namur), champion de Belgique; Gaspard De Ridder (Hainaut).  
Deuxième série : Jules Steyaert (Anvers-Limbourg); Albert Van Overloep (Anvers-Limbourg); André Van de Saffele (Flandres); Théophile Lomme (Hainaut); Kid Lechat (Albert Sibille, Hainaut); Alphonse Biron (Hainaut).

**CATEGORIE POIDS MOYENS**  
Première série : Harry Rother (Anvers-Limbourg); ALBERT ASSELOOS (Flandres); Jomme Wegner (Anvers-Limbourg).  
Deuxième série : OSCAR EVERAERT (Flandres); ALBERT WINNE (Flandres); Léon Ameye (Hainaut); Eugène Bertouille (Hainaut).

**CATEGORIE POIDS MI-LOURDS**  
Première série : KAREL SYS (Flandres), champion de Belgique; Jean Simon (Liège-Luxembourg).  
Deuxième série : ALL GERARD (Gérard Allary, Flandres); Paul Goffaux (Hainaut).  
Troisième série : Dictus (Louis Van Velde, Anvers-Limbourg).

**CATEGORIE POIDS LOURDS**  
Première série : Marc Noben (Liège-Luxembourg), champion de Belgique.  
Deuxième série : Auguste De Vos (Anvers-Limbourg); Jack Anneessens (Brabant-Namur).  
Troisième série : Jules Reynders (Anvers-Limbourg).

## GYMNASTIQUE

### Le III<sup>me</sup> Tournoi International de Gymnastique féminine

#### RESULTATS DES CONCOURS

CONCOURS DE SECTION		CONCOURS INTERNATIONAL DE TABLEAUX VIVANTS ET GROUPES D'ART	
Catégorie d'Honneur. 42 gymnastes et plus Maximum : 1515 points.			
Sociétés étrangères :			
1 Bato, Utrecht	1418,70	90 %	
2 Soc. Féminine, Bonnevoile	1374,15	90 %	
Sociétés belges :			
1 Berthe V.d. Velde, Anv.	1389,75	90 %	
Ire Division. 16 gymnastes et plus Maximum : 1010 points.			
Sections étrangères :			
1 T.H.O.E., Schiedam	920,20	90 %	
2 G.V. Volt, Tilburg	897,20	80 %	
3 Thunselda, Sneek	888,60	80 %	
4 S. F. d'E. Phys. Nouzovv.	824,30	80 %	
Sociétés belges :			
1 Rust Roest, Blankb.	834,30	80 %	
2 Les Artisans, Arlon	728,10	70 %	
2e Division. 8 gymnastes et plus Maximum : 505 points.			
Sociétés étrangères :			
1 Hekules Hebe, Wormerv.	457,40	90 %	
2 Ste Clairienne, Sète	456,25	90 %	
3 U.D.L., Hoorn	449,85	80 %	
4 Nova Sp., Boulogne s/M.	442,45	80 %	
5 Be Quick, Bergen	439,70	80 %	
6 Lichaamsont, Flessingus	428,60	80 %	
7 Amis Gymnastes, Neufch.	420,40	80 %	
8 Les Sauveteurs de Reims	411,20	80 %	
9 A.S. Amic., Soicy-Momm.	401,55	70 %	
10 L'Avenir de Crosne	398,40	70 %	
Sociétés belges :			
1 La Blauwp., Louvain	456,05	90 %	
2 Excelsior Hasselt	448,45	80 %	
3 Diestsche Turnkring Diest	447,00	80 %	
4 Sparta, Ninove	445,40	80 %	
5 La Royale Heusytoise	433,35	80 %	
6 Geluk in 't Werk, Gand	437,70	80 %	
7 Tubes d.I. Meuse, Flem.-H.	431,75	80 %	
8 Turnkring, Boom	426,95	80 %	
9 Kracht en Zwiër, Furnes	424,40	80 %	
10 Vroom en Vrij, Eecloo	420,20	80 %	
11 Willebroeksche Turnv.	418,95	80 %	
12 La Royale Andennaise	380,70	70 %	
13 Rust Roest, Tamise	377,60	70 %	
14 L'Aubangeoise, Aubange	347,80	60 %	

Maximum : 240 points.

1 Be Quick, Bergen 215,37 80 %  
2 Ste Clairienne, Sète 201,81 80 %  
3 L'Avenir, Crosne 194,00 80 %

**MATCH DE BASKET-BALL**  
L'Association Sportive Amicale de Soicy-Montmorency bat la Compagnie des Sauveteurs de Reims par 36 p. à 13.

**CONCOURS INTERNATIONAL DE GYMNASTIQUE RHYTHMIQUE**  
Maximum : 280 points.

1 Bato, Utrecht 275,85 90 %  
2 A.G.A. Northern C. 260,03 90 %  
3 Bato, Utrecht 247,65 80 %  
4 Thunselda, Sneek 241,14 80 %  
5 Be Quick, Bergen 240,67 80 %  
6 Lichaamsont, Fles. 239,75 80 %  
7 G.V. Volt, Tilburg 236,07 80 %  
8 Sparta, Ninove 236,07 80 %  
9 Willebroeksche Turnv. 235,50 80 %  
10 Nova Sports, Boul. s./M. 235,20 80 %  
11 Sté Fém. Bonnevoile 234,91 80 %  
12 Excelsior Hasselt 232,17 80 %  
13 Vroom en Vrij, Eecloo 228,71 80 %  
14 A.S. Am. Soicy 227,61 80 %  
15 Cie des Sauveteurs, Reims 227,50 80 %  
16 Diestsche Turnkring 226,51 80 %  
17 Geluk in 't Werk, Gand 222,97 70 %  
18 T. et W. Anvers-Zwiër 218,66 70 %  
19 Kracht en Zwiër, Furnes 206,60 70 %